# Cérilly

## Bulletin Municipal 2023

# État civil

Depuis 2018 et l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement écrit des intéressés ou de leurs représentants légaux pour la publication des naissances, mariages et décès sur le bulletin municipal. C'est pourquoi, nous ne procéderons pas à la publication nominative de ces évènements.

**Bienvenue aux 7 bébés de l'année et félicitations aux parents.**

**Tous nos vœux de bonheur aux 7 couples mariés cette année.**

**Une pensée pour nos chers disparus ainsi qu'à leurs proches.**

## Au revoir Jean-Louis

Au printemps dernier, Jean-Louis Étien, co-directeur général des services de la communauté de communes du Pays de Tronçais, nous a quittés bien trop tôt.

De 2015 à 2020, Jean-Louis avait été mis à disposition de la commune de Cérilly en tant que Directeur Général des Services. Son investissement auprès des élus et du personnel administratif a été une aide constante et précieuse.

Elus ou collègues, nous garderons de Jean-Louis le souvenir d'un homme humble, gentil, à l'écoute de tous et respectueux.

Son professionnalisme et son sens de la rigueur faisaient de lui un agent reconnu et respecté.

Nous ne l'oublierons pas.

# Le mot du Maire

Cher(es) Cérillois(es),

L'année 2022 a été marquée par l'entrée en guerre de la Russie contre l'Ukraine, le 24 février. Il n'y a pas de guerre sans atrocités, en voilà encore un exemple. Ce tragique évènement s'est transformé en un moment fort pour notre commune. Le 11 mars, sur l'initiative de Lode Spooren, Cérillois d'adoption, une poignée de volontaires est allée à la frontière pour secourir 23 réfugiés, femmes et enfants, fuyant les bombardements. Un élan de solidarité sans précédent s'est alors enclenché et plusieurs tonnes de marchandises sont parvenues à Cérilly (denrées alimentaires, vêtements, ...). Signe que la solidarité humaine existe encore, plusieurs habitants se sont portés volontaires pour l'accueil des réfugiés. À leur arrivée, une lourde organisation logistique et administrative a été mise en place, et l'effort collectif a réglé les urgences. Depuis, certains sont repartis, d'autres ont déménagé pour le travail, et 2 familles s'intègrent petit à petit à la vie cérilloise. Je tiens à saluer leur courage et leur résilience. Je remercie vivement celles et ceux qui ont participé à cet élan de générosité qui a permis de créer des liens d'amitié.

Depuis près de 3 ans, la COVID-19 génère inquiétudes et incertitudes concernant la santé des plus vulnérables ainsi que l'économie et l'organisation des manifestations. À peine habitués à vivre avec, nous voilà confrontés à une crise économique de grande ampleur.

Le 8 mars dernier, face à l'augmentation du prix de rachat de l'électricité, les 2 fournisseurs du Syndicat Départemental de l'Energie (SDE), organisme public régissant les marchés d'électricité et auquel la commune adhère, ont dénoncé le marché. Depuis, nous bénéficions de l'offre de secours d'EDF qui nous garantit des tarifs réglementés. Malgré cela, nous nous attendons à ce que le montant de notre facture soit doublé.

Pour l'heure, l'incertitude règne encore sur les prix de l'électricité, comme sur ceux du gaz et des carburants et, sans l'aide des pouvoirs publics, certaines collectivités risquent de ne pas être en capacité de supporter de tels surcoûts. C'est aussi vrai pour les entreprises et bien évidemment pour les plus précaires d'entre nous. Dans ce contexte et afin de réaliser des économies, l'heure d'extinction des lampadaires a été avancée à 21h30, sauf pour les carrefours. De même, nous avons décidé de réduire les illuminations de Noël (LED) au centre bourg. Je compte sur votre compréhension.

Cette augmentation des coûts de l'énergie couplée à celle des matériaux, notamment, nous invite à la plus grande prudence dans nos investissements.

Comme vous le constatez, la vie n'est pas un long fleuve tranquille. Cependant, nous maintenons le cap afin de rendre notre commune encore plus vivante et attractive. Je remercie chaleureusement les bénévoles des différentes associations sportives et culturelles pour leur investissement quotidien au service de leurs adhérents, de l'animation et du rayonnement de la commune.

Preuve que l'engagement n'attend pas le nombre des années, l'Assemblée de Jeunes a vu le jour en début d'année, en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques du collège et de l'école élémentaire. Plusieurs projets sont en réflexion. Pour nos jeunes conseillers, c'est un moyen de se familiariser avec le fonctionnement d'une municipalité, pour nous, c'est un réel plaisir de partager avec eux leur soif d'apprendre.

C'est l'occasion de féliciter nos collégiens « journalistes » de Péron TV, la WEB-TV du collège. Poussés par leur professeur documentaliste, moteur de l'initiative, ils ont remporté de nombreux concours nationaux grâce à la réalisation de plusieurs courts-métrages dans des thématiques multiples et variées, notamment sur l'environnement. Voici une nouvelle démonstration que l'innovation existe aussi dans les collèges ruraux. Nous pouvons être fiers.

La commune est heureuse d'accueillir 2 nouveaux commerçants-artisans : Céline Laneurit, gérante de l'auto-école des Marais ainsi que Marina et Charlie de la Cyclerie de Charlie. D'autres ont fait le choix du régime de la micro-entreprise. Pleine réussite à eux.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer à Cérilly, preuve que la ruralité est attrayante. Notre cadre de vie attire, et c'est là une satisfaction pour nous qui militons afin que vivent les territoires ruraux.

Pour finir, il n'y a pas de communes sans agents communaux, je les remercie pour le bon fonctionnement de la collectivité ainsi que les agents de la communauté de communes.

À tous, au nom du conseil municipal, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une bonne année !

**Votre Maire, Fabien Thevenoux**

# LES FINANCES DE LA COMMUNE

## COMPTE ADMINISRATIF 2021

| Dépenses de fonctionnement | | |
|---|---|---|
| Charges à caractère général | 271 546 € | 25,46% |
| Charges de personnel | 361 328 € | 33,88% |
| Atténuations de produits | 261 049 € | 24,48% |
| Charges de gestion courante | 115 567 € | 10,84% |
| Charges financières | 43 002 € | 4,03% |
| Charges exceptionnelles | 91 € | 0,01% |
| Dotations provisions semi-budgétaires | 3 500 € | 0,33% |
| Dépenses d'ordre | 10 472 € | 0,97% |
| TOTAL | 1 066 575 € | 100% |

| Recettes de fonctionnement | | |
|---|---|---|
| Produits des services, domaine et vente | 84 904 € | 3,99% |
| Impôts et taxes | 727 848 € | 34,21% |
| Dotations, subventions | 466 616 € | 21,93% |
| Produits exceptionnels | 7 521 € | 0,36% |
| Produits de gestion courante | 70 715 € | 3,32% |
| Excédent de fonctionnement reporté | 769 811 € | 36,19% |
| TOTAL | 2 127 415 € | 100% |

| Dépenses d'investissement | | |
|---|---|---|
| Emprunt et dettes | 88 996 € | 12,24% |
| Dépenses d'équipement | 638 364 € | 87,76% |
| TOTAL | 727 360 € | 100% |

| Recettes d'investissement | | |
|---|---|---|
| Recettes réelles hors opérations (excédent, dotations, subventions) | 169 306 € | 47,27% |
| Recettes d'équipement | 178 408 € | 49,81% |
| Recettes d'ordre | 10 472 € | 2,92% |
| TOTAL | 358 186 € | 100% |

## BUDGET PRIMITIF 2022

| Dépenses de fonctionnement | | |
|---|---|---|
| Charges à caractère général | 386 200 € | 21,90% |
| Charges de personnel | 402 700 € | 22,83% |
| Atténuations de produits | 263 000 € | 14,91% |
| Charges de gestion courante | 225 908 € | 12,81% |
| Charges financières | 46 500 € | 2,64% |
| Charges exceptionnelles | 3 500 € | 0,20% |
| Dotations provisions semi-budgétaires | 3 500 € | 0,20% |
| Dépenses imprévues | 44 489 € | 2,51% |
| Dépenses d'ordre | 388 041 € | 22,00% |
| TOTAL | 1 763 838 € | 100% |

| Recettes de fonctionnement | | |
|---|---|---|
| Produits des services, domaine et vente | 77 640 € | 4,40% |
| Impôts et taxes | 640 000 € | 36,29% |
| Dotations, subventions | 444 480 € | 25,20% |
| Produits de gestion courante | 65 500 € | 3,71% |
| Produits exceptionnels | 5 500 € | 0,31% |
| Excédent de fonctionnement reporté | 530 718 € | 30,09% |
| TOTAL | 1 763 838 € | 100% |

| Dépenses d'investissement | | |
|---|---|---|
| Déficit d'investissement reporté | 369 174 € | 18,38% |
| Emprunt et dettes | 75 100 € | 3,74% |
| Dépenses d'équipement | 1 531 321 € | 76,25% |
| Dépenses imprévues | 32 792 € | 1,63% |
| TOTAL | 2 008 387 € | 100% |

| Recettes d'investissement | | |
|---|---|---|
| Produits cessions immobilisations | 55 000 € | 2,74% |
| Dotation, fonds divers, réserves | 580 125 € | 28,89% |
| Recettes d'équipement | 985 221 € | 49,06% |
| Recettes d'ordre | 388 041 € | 19,31% |
| TOTAL | 2 008 387 € | 100% |

# CIMETIÈRE

### Usage des produits phytosanitaires

Depuis le 1er juillet 2022, l'usage des produits phytosanitaires destinés au traitement des espaces verts publics est interdit.

La commune de Cérilly a fait le choix de cesser progressivement tous les traitements depuis plusieurs mois.

Si cette directive correspond à une amélioration pour l'environnement, elle a pour conséquence l'invasion progressive des plantes adventices, dites « mauvaises herbes ». Le désherbage avec un produit dit biologique reviendrait en moyenne entre 7 500 € et 10 000 € par an pour le cimetière de Cérilly, soit 4 à 5 fois plus cher que le traitement chimique.

C'est ainsi que dans la plupart des cimetières, l'entretien ne s'effectue qu'au strict minimum et se fait selon les moyens humains et économiques disponibles.

Cet endroit demeure un lieu de recueillement, c'est pourquoi les agents d'entretien s'efforceront de faire au mieux pour limiter les plantes invasives.

Compte tenu de la superficie du cimetière et qu'il nous faut appliquer la législation, nous comptons sur votre compréhension.

Enfin, nous vous encourageons à entretenir les abords de vos concessions. Des bacs de récupération pour végétaux sont à votre disposition pour cela.

### Réhabilitation du cimetière communal

La commune s'est engagée dans la rénovation du cimetière afin de se conformer à la législation funéraire et, le cas échéant, de réaménager l'environnement de celui-ci.

Dans un souci de respect et de sécurité, nous avons missionné le groupe ELABOR pour réaliser la réhabilitation.

À cet effet, toute personne, concernée par des concessions vendues mais non matérialisées ou concernée par des tombes très anciennes ou sans épitaphe, qui souhaite maintenir ses droits de places est priée de se faire connaître en mairie.

Des plaquettes permettant d'identifier les tombes concernées ont été apposées.

La procédure a commencé le 14 octobre 2022 et s'achèvera le 15 novembre 2023 afin de laisser le temps aux familles de se manifester.

### Installation de 12 cavurnes

Les emplacements du colombarium étant tous occupés, 12 cavurnes ont été installées afin de recevoir les cendres des défunts.

La cavurne est une petite cuve creusée dans le sol et recouverte d'un couvercle en granit ou en béton.

Elle est composée d'un réceptacle en sous-sol et d'une dalle protectrice de fermeture en surface permettant de garantir une étanchéité et ainsi protéger les cendres du défunt contre l'humidité.

### Incivilité au cimetière

Nous constatons trop souvent des vols au cimetière. Au-delà des faits graves qui sont répréhensibles, ces actes touchent également des familles déjà blessées par la perte d'un être cher.

Nous remercions les familles de nous informer d'éventuelles dégradations ou vols afin de prévenir les services de la gendarmerie.

Le cimetière de Cérilly en quelques chiffres au 13/08/2021 :

- Près de **2 hectares** de terrain,
- **1 690** concessions,
- **5 019** personnes inhumées.

Cérilly a la particularité d'avoir un autre cimetière, dit « Vieux cimetière » avec 510 personnes inhumées. L'actuel cimetière est ouvert depuis 1902, faisant suite à l'ancien.

# TRAVAUX COMMUNAUX

**Les travaux furent nombreux, une fois de plus.**

Le plus important chantier est en cours d'achèvement avec l'extension de la maison médicale qui est ouverte depuis fin septembre. Nous retrouvons dans ce bâtiment le cabinet de kinésithérapie, le cabinet des infirmières, et celui du podologue. Nous espérons toujours accueillir un ou plusieurs médecins. La synergie des professionnels de cette maison médicale pourrait nous aider dans ce sens. Malheureusement, le manque va bien au-delà des frontières du Pays de Tronçais. L'ancien cabinet de kinésithérapie recevra prochainement l'accueil de la Maison des Solidarités (Assistants sociaux).

En parallèle, se réalise l'extension du local de la Banque Postale, loué par la commune, pour la création de la MFS (Maison France Services) dans lequel un agent sera dédié pour vous accompagner dans vos démarches administratives et vous apporter un accompagnement numérique. On pourra retrouver notamment des permanences de la DGFIP (Direction Générale de Finances Publiques) puisque le centre de Cérilly a malheureusement fermé, comme toutes les trésoreries rurales. Un bureau est tout de même maintenu pour un agent.

Divers travaux de mise aux normes électriques ont été réalisés, aux ateliers communaux ainsi qu'à l'ancienne mairie. Les menuiseries du presbytère ont été remplacées par du double vitrage.

Afin d'assurer le broyage des chemins communaux, la commune a acheté un tracteur, de marque John Deere. L'ancien, après 22 ans de bons et loyaux services a été vendu. Pour soulager de la lourde tâche du désherbage, un microtracteur muni d'un système de désherbage a été acquis. Nous rappelons que les produits phytosanitaires sont interdits sur l'espace public depuis le 1er juillet 2022 et invitons nos concitoyens à entretenir leurs terrains et devant chez eux pour rendre notre village plus agréable à vivre.

Une procédure de réhabilitation du cimetière est en cours. En outre, les emplacements du colombarium étant tous occupés, 12 cavurnes ont été installées afin de recevoir les cendres des défunts.

En mars dernier, 250 des 350 foyers lumineux que compte la commune sont passés à la technologie LED. Un investissement utile et anticipé face au prix de l'électricité aujourd'hui. Ce projet a pu être réalisé grâce à l'accompagnement du SDE.

Actuellement, nous travaillons sur la nouvelle muséographie du musée Charles-Louis Philippe afin de le moderniser. Cet exercice, rendu possible grâce au soutien de la DRAC à hauteur de 80%, va se poursuivre en 2023.

Ainsi, pour 2023, les projets ne manquent pas même si nous avons des incertitudes qui nous poussent à la prudence.

Outre l'ouverture de la MFS, ou encore la poursuite des travaux de rénovation des bâtiments communaux, nous devrions mettre en place l'adressage pour chaque lieu-dit. Au-delà de l'aspect réglementaire, cela facilitera l'accès aux services de secours et aux livraisons ainsi que le déploiement de la fibre.

Nous espérons que notre commune sera retenue par l'ANS (Agence Nationale du Sport) pour l'installation d'un plateau multisports au niveau du skate-park. Ce projet est l'une des demandes de notre Assemblée de Jeunes.

Nous étudions également l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du parc des expositions qui sera rénovée pour l'occasion.

En raison de l'absence de DETR (subvention de l'Etat) pour l'année 2022, nous sommes contraints de reporter ce projet à 2023. Nous espérons pouvoir concrétiser cette installation (renforcement de la structure, désamiantage, pose de bac-acier et pose des panneaux) qui génèrera de l'énergie dans le réseau électrique et une entrée financière, non négligeable. Il en est de même pour le projet de production d'énergie photovoltaïque au sol, route de Moulins, qui est en cours d'instruction.

# 2022 ET PROJETS 2023

En 2021, la commune a acquis l'ancien magasin VEDIMO, rue Marx Dormoy afin d'accueillir un local professionnel et le futur tiers-lieu qui devrait engendrer une redynamisation du bourg et favoriser les échanges intergénérationnels autour des loisirs ou des activités de service.

La maitrise d'œuvre a été choisie au printemps. La procédure de marché public à destination des entrepreneurs du bâtiment pour la réhabilitation est en cours. L'usage des locaux est envisagé en fin d'année 2023. Nous avons dû tenir compte des répercussions de l'augmentation des coûts des matériaux Cependant, le loyer perçu permettra de financer cet investissement communal.

En début d'année, un verger verra le jour à l'entrée de la commune, sur le terrain dit de la Chapelle. En attendant la fructification, nous y retrouverons un espace dédié à la promenade et à l'apprentissage de l'arboriculture, en lien avec nos écoles. Cette notion du partage des savoirs est en soi, le premier fruit de ce verger.

Cette année sera aussi celle du recensement, un moment très important de la vie municipale. Ce focus sur la population de notre commune déterminera à terme le montant des subventions de l'Etat et permettra de mieux connaître l'évolution et la structure de la population. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui interviendront à partir du 19 janvier 2023.

En lien avec la communauté de communes, qui porte la compétence de la voirie goudronnée, nous devrions poursuivre la rénovation des chemins communaux. L'augmentation des coûts nous oblige à faire moins en étant conscients que cette solution n'est pas admissible dans le temps. Pour rappel, la voirie non revêtue est toujours de compétence communale. Aussi, et c'est là un chantier important, l'école élémentaire sera rénovée. Il s'agit des travaux d'accessibilité, de rénovation des classes, de la mise aux normes électriques mais aussi de reprendre l'étanchéité du toit terrasse. Pour ce qui est de l'école maternelle, des travaux sont prévus en 2023. L'exécutif intercommunal en fait une priorité.

Du côté de la gestion de l'eau, le SEA est intervenu via l'entreprise Barbiero pour le changement de la conduite d'eau potable de la Font des Rochers jusqu'à la Breure. Au moment où nous écrivons ces lignes, c'est la conduite de la rue de la Chapelle qui est renouvelée à bon escient car les fuites dans ce secteur sont récurrentes.

Cette année devrait voir se concrétiser les premières actions retenues dans le cadre du contrat de revitalisation du centre-bourg. Après 9 mois d'études et d'échanges participatifs, le cabinet CDHU a remis sa copie et les actions les plus pertinentes, en cohérence avec nos moyens financiers ont été priorisées.

Pour rappel, nous contractualisons pour 5 ans avec le Conseil Départemental, l'Etat, la Région et la communauté de communes autour de 3 thématiques, le cadre de vie, l'habitat et la vitalité.

Le projet concerne un périmètre du centre-bourg avec des actions ciblées. L'objectif est de permettre une réappropriation du patrimoine bâti en créant des liaisons piétonnes entre la place Péron et la rue Marx Dormoy, de la rue des Tours à la rue de l'Église. Il est aussi envisagé de revoir le stationnement avenue Jean Jaurès pour sécuriser les piétons. Nous pourrions acquérir des biens vacants pour, après travaux, mettre un ou des biens en location, pour l'habitat et pour l'accueil de commerce. Il s'agit aussi d'intervenir sur les biens communaux de ce périmètre que ce soit pour des travaux de rénovation et/ou d'embellissement, le but étant, bien sûr, d'optimiser les subventions auprès de nos partenaires.

La prochaine étape sera la validation par les services du Département, dans le premier trimestre 2023.

Cette démarche globale, qui s'inscrit dans la durée, va permettre de valoriser nos atouts et donc de participer au développement de notre beau village.

# COMMÉMORATION : NOTRE DEVOIR DE MÉMOIRE

Tous les ans, la municipalité de Cérilly invite ses habitants à commémorer des évènements marquants de l'histoire et à se souvenir de ceux qui ont combattu pour la liberté de la France :

- Le 8 mai en souvenir de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie,
- Le 11 novembre en souvenir de l'armistice de la première Guerre Mondiale,
- Le 19 mars pour la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

19 mars 2022

8 mai 2022

11 novembre 2022

# Recensement de la population 2023

Cette année, la commune de Cérilly réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés

## à partir du 19 janvier 2023

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide !

Vos codes confidentiels de connexion figureront sur la notice d'information qui vous sera remise. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 25 janvier 2023, contactez la Mairie de Cérilly

Vos agents recenseurs à Cérilly :

Agnès LASSAUZÉ

Nadia LETREN

Dominique LEWERS

Martine NOWAK

**L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.**

**Vos réponses sont strictement confidentielles.**

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Elle permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, les logements, …

Les résultats du recensement sont essentiels car ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies…
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter le coordonnateur communal : **Véronique PAULMIER AU 06 61 30 77 96**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

# CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Les participants au concours communal des maisons fleuries ont été reçus à la salle d'honneur de la Mairie de Cérilly, vendredi 25 novembre 2022. Les lauréats ont été récompensés par un bon d'achat et un magazine de jardinage offerts par la commune de Cérilly ainsi que des cadeaux donnés par les **Pépinières Boudet, TERRALIM, TRONÇAIS Fleurs** et **Vivaces et Véronique**.

La municipalité remercie tous les participants pour la qualité du fleurissement de leurs jardins, balcons, fenêtres, murs, cours et terrasses.

Le concours communal des maisons fleuries est ouvert à tous ; il suffit de s'inscrire en Mairie durant le mois de juin.

## PALMARÈS

**1ère CATÉGORIE**
*(Maisons individuelles avec jardin ou cour)*

| | |
|---|---|
| 1ère | Jeannine MÉTÉNIER |
| 2èmes | Ginette GIRARDI |
| | Dominique LEWERS |
| | Michel DANIEL |
| | Danièle PERNIER |
| 6èmes | Élisabeth AUFAUVRE |
| | Marie-Édith PERNIER |
| | Colette SOTTIER |
| | Marie-Claude VACHETTE |
| 10ème | Fernand LAGARDE |

**2ème CATÉGORIE**
(Maisons ou appartements avec possibilité réduite de fleurissement)

| | |
|---|---|
| 1ère | Alain DOMART |
| 2ème | Evelyn GALLAGHER |

**5ème CATÉGORIE**
*(Etablissements publics)*

| | |
|---|---|
| 1ère | La Toque Blanche du Mitron |
| 2ème | EHPAD |
| 3ème | Chez Chaumat |

**6ème CATÉGORIE**
*(Fermes fleuries hors agglomération)*

| | |
|---|---|
| 1ers | Karine BUIJTENHUIS |
| | Christiane MATHIAUD |
| 3èmes | Didier DALAUDIÈRE |
| | Charline SCHIMENTI |
| 5ème | Chantal GUILBAUD |

# LA MÉDIATHÈQUE

La Bibliothèque municipale fonctionne toute l'année, le mardi, le jeudi et le vendredi de 16h30 à 18h30. Et le mardi seulement pendant les vacances scolaires, aux mêmes horaires.

Romans, documentaires, BD et policiers, ainsi que CD et DVD sont à la disposition du public adulte. Les enfants trouveront des albums, BD, DVD, livres musicaux, puzzles, ainsi que des petits romans adaptés à leurs niveaux de lecture.

Le prêt se fera sur deux à trois semaines pour 3 à 6 livres par personne.

La Médiathèque de Commentry assure le prêt de plus de 300 livres et moyens médias deux à trois fois par an. Après la suppression des bibliobus en 2021, une nouvelle organisation est en cours : les échanges se font en partie par des navettes de la Médiathèque de Commentry et en partie par les bénévoles.

Deux fois par an, les classes de Maternelle et les CP, CE1 et CE2 s'y retrouvent avec leurs professeurs :

- En décembre pour une rencontre festive avec le Père Noël : conte, chants, papillotes,
- En fin d'année scolaire pour une chasse aux livres dans la bibliothèque pour les plus grands et un jeu de mémoire pour les plus jeunes.

Cette année, une représentation a eu lieu en novembre pour les moins de 3 ans avec la présence d'une comédienne du Théâtre des Ilets, centre dramatique national de Montluçon.

L'après-midi de loisirs créatifs, le mercredi de 14h à 16h, a démarré en novembre ; il est ouvert à tous les enfants, de préférence de 5 à 10 ans.

De vieux livres ont repris vie sous forme de hérissons, sapins et étoiles et se préparent pour les fêtes.

Un temps de conte est prévu avec l'EHPAD de Cérilly : plusieurs bénévoles se sont portées volontaires pour permettre à nos aînés de revivre les contes bourbonnais de leur enfance.

La bibliothèque se voudrait disponible pour toute rencontre ou exposition (les tricoteuses des « Fous d'Allier » y ont tenu une réunion à l'automne).

N'hésitez pas à passer la porte, on ne fait pas que lire dans une bibliothèque !!

Michèle Barberet, bénévole
Béatrice Clément, bénévole
Jocelyne Desnauds, bénévole
Jeannette Micaud, salariée
Christiane Portois, bénévole
Nicole Souchal, bénévole
Mireille Thuard, bénévole

**Contact** :
04 70 67 52 00 (mairie)
04 70 67 51 27 (bibliothèque)

# L'EHPAD de la Vigne au Bois

L'EHPAD a fait l'objet d'une réorganisation et de modifications de son fonctionnement. La direction et l'équipe administrative ont changé suite aux départs des professionnels précédemment en poste. Ce changement a entraîné quelques difficultés face aux impératifs quotidiens.

En effet, pour assumer ces fonctions il a fallu réaffecter différemment les effectifs en prenant en compte les connaissances et les compétences des agents pour assumer ces missions.

Une évaluation interne du fonctionnement et de l'organisation de l'établissement a été réalisée par un cabinet extérieur entre fin 2021 et début 2022. En avril 2022, une restitution de cette évaluation a été effectuée au personnel, en présence notamment du Directeur de l'ARS et du responsable du pôle médico-social ainsi que du Président du Conseil d'Administration.

Des préconisations d'amélioration de la qualité et du fonctionnement ont été mises en lumière et l'établissement a débuté la mise en œuvre des actions nécessaires pour corriger ses aspects. Les diverses actions s'étaleront sur quelques mois avec un chevauchement sur l'année 2023. Elles concernent notamment : l'organisation de la cuisine, la réactualisation de l'ensemble des documents utilisés, une gestion des ressources humaines avec un suivi plus strict. Aspect essentiel car il représente une dépense conséquente pour l'établissement qui doit se montrer très vigilant par rapport au suivi budgétaire.

Cela demande un travail assez conséquent qui doit être mené parallèlement à la gestion quotidienne de l'établissement où il faut faire face à des problématiques spécifiques afin d'assurer la continuité du bon fonctionnement au bénéfice des résidents et de leurs proches.

Les mesures gouvernementales concernant la fin du passe sanitaire ont été appliquées supprimant ainsi le contrôle de ce passe pour les visiteurs. Toutefois l'obligation vaccinale contre le Covid est maintenue pour les professionnel(le)s du secteur sanitaire et médico-social.

Par rapport aux masques chirurgicaux, les textes incitent toujours à une extrême prudence en lien avec la fragilité de la population accueillie et chaque direction d'établissement peut décider des mesures à prendre. Dans ce contexte, afin d'associer les résidents et leurs proches, lors d'une réunion du Conseil de la Vie Sociale (CVS), ce thème a été abordé et, à l'unanimité, les membres du CVS se sont déterminés pour le maintien du port du masque pour les visiteurs.

La direction a souhaité maintenir le port du masque au niveau des professionnel(le)s car, même si le risque a diminué avec la vaccination, une nouvelle vague de contamination peut intervenir et il vaut mieux rester sur des attitudes professionnelles mettant en avant la prudence.

Parallèlement la campagne de vaccination contre la grippe a débuté courant novembre 2022.

En ce qui concerne l'animation, des activités diversifiées ont eu lieu tout au long de l'année avec des sorties extérieures. Nombre d'entre elles ont généré des moments de détente et de convivialité où les résidents ont pu participer activement.

De nombreux projets sont en cours dans une démarche dynamique visant à gommer les effets « covid », projets pour lesquels l'avis des résidents et de leurs proches est pris en compte.

D'un point de vue législatif, l'établissement est amené à revoir l'ensemble des documents actuellement utilisés, ce qui demande un travail conséquent qui sera présenté au CVS puis au Conseil d'Administration de l'EHPAD.

Le projet d'établissement étant également terminé depuis 2021, l'EHPAD est en cours de création du nouveau projet, sachant que, d'un point de vue budgétaire, l'établissement, courant 2023, verra un changement avec la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens appelé fréquemment CPOM. Pour se faire, l'établissement devra réévaluer la charge en soins (PATHOS) ainsi que la partie dépendance (GIR). Un médecin sera sollicité afin de nous aider sur cette partie car selon le résultat nos finances seront impactées.

Afin de faire évoluer l'efficience et la qualité, l'établissement a amorcé un travail où la participation de tous, résidents proches et professionnel(le)s est recherchée. Afin d'être transparent vis-à-vis des actions entreprises, l'établissement tient à informer régulièrement les autorités de tarification (ARS et Département) ainsi que les diverses instances telles que le Conseil d'Administration, le Conseil de la Vie Sociale et les organisations syndicales.

# École maternelle « Les tourterelles »

L'école maternelle de Cérilly accueille cette année 32 élèves répartis sur deux classes :

- Une classe de toute petite, petite et moyenne sections.
- Une classe de moyenne et grande sections.

L'équipe pédagogique se compose de deux enseignantes, Mme LEROI (directrice) et Mme GUIZON, mais aussi de deux agents territoriaux spécialisés (ATSEM), Mme HUMEZ et Mme SIMONIN.

Grâce à la fabrication de quatre carrés potagers par la commune de Cérilly, les élèves ont participé à un projet de jardinage durant lequel ils ont planté des légumes, des fruits et des fleurs.

Le projet pédagogique développé pour cette nouvelle année a été construit autour du thème des châteaux forts.

Depuis le mois de septembre, les élèves de grande section se rendent à la piscine de Cosne d'Allier.

Pour Noël, les élèves ont participé à un spectacle de clowns. Ils ont également réalisé des décorations pour le grand sapin situé devant le Monument aux Morts et sont allés les accrocher.

Chaque élève s'est vu offrir un cadeau individuel (offert par la communauté de communes), ainsi que des cadeaux collectifs pour l'école (offerts par la coopérative scolaire de l'école).

Les enfants se sont rendus également à la bibliothèque de Cérilly où un conte de Noël leur a été lu.

Le spectacle de fin d'année a eu pour thème les châteaux forts.

Une vente de gâteaux Bijou est réalisée au profit de la coopérative scolaire, afin d'aider au financement des projets scolaires.

Nous remercions toutes les personnes qui nous apportent leur aide dans les différentes actions (familles, municipalité, communauté de communes, association de parents d'élèves « Les Bambinos »), permettant ainsi de financer différents projets pour l'école.

Les enseignantes

# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « CHARLES-LOUIS PHILIPPE »

Au cours du 1er semestre 2022, différentes actions ont été menées par l'école.

- Une assemblée des jeunes a vu le jour dès janvier. Elle est composée de cinq collégiens du collège François Péron, de trois élèves de CM1 et trois élèves de CM2 de l'école, élus par leurs pairs pour une année civile. Ces jeunes ont, tel un conseil municipal, fait des propositions de projets et un budget leur a été alloué par la commune de Cérilly. Ainsi, des boîtes à livres ont été installées dans le village, un verger va être planté vers le camping, un dossier « city stade » a été déposé, des rencontres jeux et un club lecture vont se mettre en place.
- Grâce à la Fédération Française de Handball, les élèves de CM1 et CM2 ont bénéficié des interventions de M. BELLOT. Une rencontre a eu lieu le vendredi 15 avril avec les classes de CE2, CM1 et CM2 d'Ainay le Château permettant à chacun de remporter coupes et médailles.
- La classe de CE1-CE2 a étudié l'écrivain cérillois Charles-Louis Philippe et visité, grâce à Madame AURAT, la maison natale de l'auteur, devenue musée. Le samedi 14 mai, les élèves de cette classe ont participé à la nuit des musées, en offrant au public et devant leurs parents, la lecture du conte « Les trois petites poulettes » écrit par Charles-Louis Philippe.
- Suite à un partenariat entre l'Education Nationale, la communauté de communes et le Cube, les élèves de CM1 et CM2 ont bénéficié d'ateliers sur les quatre éléments, autour du spectacle Terairofeu, qui ont permis de confectionner des costumes avec des déchets. Des clips ont été réalisés à l'issue du projet. Par ailleurs, tous les écoliers se sont rendus à Hérisson au Cube pour assister à la représentation du spectacle (financement du transport par la communauté de communes et des entrées par la coopérative scolaire).
- Animé par Cap Tronçais, et grâce à un plateau de jeu, les élèves de CM2 ont pu chercher des solutions pour améliorer la qualité de l'air intérieur de l'habitation.
- Le vendredi 1er avril, la gendarmerie est intervenue pour une éducation routière. Les CM1 et les CM2 ont eu une animation théorique en classe et les CM2 ont pu utiliser la piste routière à vélo.
- Toutes les classes ont bénéficié d'ateliers à CAP TRONCAIS le 2 juin (financement coopérative scolaire).
- Tous les élèves ont bénéficié, à des périodes différentes de l'année scolaire, de séances de natation à la piscine de Cosne d'Allier. Cet enseignement obligatoire est financé par la communauté de communes du Pays de Tronçais.
- Deux personnes « service civique » de l'ONF sont intervenues auprès de CM1 et des CM2 vendredi 10 juin sur les effets du réchauffement climatique sur la forêt.
- Jeudi 16 juin de 8h30 à 17h00, les CM2 se sont rendus au collège François Péron de Cérilly pour une journée d'immersion. Répartis en groupe avec des 6ème, ils ont pu réaliser des défis (maths, lecture et EPS) le matin, et ils ont suivi des cours l'après-midi. La journée de liaison CM2-6e s'est terminée par un goûter.
- Les élèves de grande section de maternelle de Mme LEROI ont visité l'école élémentaire dans le cadre de la liaison avec les élèves de CP. Un après-midi jeux de société leur a permis de se familiariser avec leur futur maître et l'école.
- Les élèves ont assisté à un spectacle de marionnettes le vendredi 1er juillet, le matin, à la salle des fêtes (financement Association des Bambinos, prêt de la salle par la mairie).
- Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 se sont rendus à la Bibliothèque le mardi 5 juillet pour une découverte des lieux sous forme de jeux.
- La kermesse au profit de la coopérative scolaire a eu lieu le vendredi 24 juin.
- L'école a obtenu le niveau 2 de la labellisation E3D (développement durable).

En septembre 2022, l'école a accueilli 72 élèves répartis en quatre classes :

- 18 CP-CE2 pour M Venant
- 14 CE1 pour Mmes Limoges-Boucherat et Barra-Bramat (complément de temps partiel et décharge de direction),
- 19 CE2-CM1 pour Mme Nobal remplacée depuis le retour des vacances de Toussaint par M Dechaud
- 21 CM2 pour Mme Merlin et Mme Barra-Bramat (complément de temps partiel)

Mme Hennegrave occupe le poste d'enseignante spécialisée du RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en difficultés). Elle intervient auprès des élèves rencontrant des difficultés.

Depuis le début de cette année scolaire :

- Les CP-CE2 et les CE1 ont pratiqué la natation à la piscine de Cosne.
- Le 12 septembre, à l'occasion de la venue des Toques d'Auvergne en forêt de Tronçais, grâce à la communauté de communes et à Mathieu BARBET, les élèves ont eu la chance de goûter aux mets préparés par les chefs lors du déjeuner. Au menu : pâté aux pommes de terre, carré de porc, lentilles et clafoutis aux pommes. Auparavant, dans la matinée, ils ont participé à un rallye nature au cœur de la forêt, organisé par Cap Tronçais.
- Le vendredi 23 septembre, dans le cadre de l'éducation au développement durable, les élèves ont participé à l'action « Nettoyons la nature ».
- Les élèves ont réalisé un dessin pour les soldats qui restent au front durant les fêtes de Noël.
- Le vendredi 10 novembre, l'ADATEEP (association départementale pour le transport des élèves de l'Enseignement public) est intervenue auprès de chaque classe pour sensibiliser les élèves à la sécurité dans les bus scolaires.
- L'association des Bambinos a offert aux élèves des écoles maternelle et élémentaire un spectacle de clowns début décembre.
- Les bénévoles de la bibliothèque municipale, accompagnées du Père Noël, ont accueilli les élèves des classes de CP-CE2 et CE1.
- Le Père Noël est venu à l'école le vendredi 16 décembre, jour des vacances. Après avoir écouté les chansons apprises par les différentes classes, il a distribué aux élèves des cadeaux (financement communauté de communes pour les CP et association des Bambinos pour les autres classes).

Elèves de CE1-CE2 lors de la nuit des musées

Les CE1-CE2 devant le terrier du blaireau en forêt de Tronçais lors des ateliers proposés par CAP TRONCAIS.

# COLLÈGE « FRANÇOIS PÉRON »

### Assemblée des jeunes

M. Thévenoux, Maire de Cérilly a installé la première assemblée des jeunes (3 élèves de CM1, 3élèves de CM2 et 5 élèves de 6ème) pour 2022.

De nombreux projets ont été exposés par les nouveaux élus !

### Classe Médias

L'année fut riche en émotions avec la venue du parrain de la classe Médias Yannick Vély, rédacteur en chef de Paris Match.com à la rencontre des élèves de 4ème A en mars et une récolte de prix nationaux (prix Europter et 1er prix webTV) qui ont permis, entre autres, aux élèves de visiter le plateau de France télévision ! Des élèves de l'Ile de la Réunion sont venus observer fin septembre les activités de la classe Médias. Ils sont restés une semaine, profitant du territoire du pays de Tronçais.

### Solidarité avec les Ukrainiens

Le collège accueille 7 élèves ukrainiens en 6ème, 5ème et 3ème en Avril ! Ils ont pu bénéficier de cours en Français au sein de l'établissement grâce à une mobilisation du Rectorat jusqu'à la fin de l'année scolaire.

### La Section Equitation championne Académique !

Brillamment coachées par M. Mairesse, professeur d'EPS et Lauriane, monitrice du centre de Dreuille, les 5 élèves ont remporté le championnat UNSS des collèges à Yssingeaux le 5 avril dernier !

### L'Aventure MICHELIN

Les élèves de 6ème à l'Aventure Michelin !

### La Classe Défense

Les élèves de 4A ont participé le 24 Mai avec envie et bonne humeur au Rallye Citoyen organisé par la Délégation Militaire Départementale à l'Historial de Fleuriel !

Une journée partagée avec 4 autres classes défense.

### Exposition Portraits dans Cérilly

Les élèves de 4A encadrés par leurs professeurs M. Meunier et Mme Talbot ont présenté les photographies de portraits réalisées avec les résidents de l'EPHAD de Cérilly.

Certaines de ces photos sont affichées sur les vitrines de magasins !

La rentrée en septembre 2022 fut marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe en 6ème ce qui porte à 6 le nombre de classes désormais au collège.

### Les Eco Délégués ont planté des haies !

A la ferme du Rutin, avec le soutien de l'association Polymorphe, Eco Délégués et membres du Club Nature ont planté des haies dans le cadre d'une sensibilisation au patrimoine du Bocage ce 9 décembre.

# PÉRON TV

## 2022 : une année riche en récompenses

L'année 2022, quatrième année d'existence de la classe-média, restera comme une année charnière de la rédaction. Auréolée de nombreuses distinctions académiques et nationales, Péron TV est désormais une référence établie et le point de départ de nombreux projets ambitieux pour le collège, les collégiens et le territoire.

### De nombreuses rencontres avec des médias et des journalistes…

Cette année, Yannick Vély, rédacteur en chef de *parismatch.com* a accepté d'être le parrain de la promotion et de venir à la rencontre des élèves. Il ne fut pas le seul journaliste à franchir les portes du collège. Le partenariat avec le journal *La Montagne* a permis aux élèves d'échanger avec Guillaume Bellavoine et de rédiger avec lui et le photographe de presse du journal un dossier sur le thème « *Moi, collégien, si j'étais président* ». Deux d'entre-eux ont aussi été interviewés par la rédactrice en chef de *Wow News* sur leur pratique du journalisme de solution. Enfin, Alain Valentini, ancien présentateur pour France Télévisions, est venu prodiguer ses conseils aux apprentis journalistes lors de l'enregistrement de leur JT.

### …aux récompenses académiques et nationales…

La rédaction de Péron TV s'est de nouveau distinguée à l'échelle nationale. Lauréate du concours **Arte Reportage** et du concours **Kaléïdo'scoop** pour la seconde année, la rédaction a diversifié son palmarès avec le premier prix national du concours **Europorters** grâce au reportage *Polymorphe, l'avenir à la campagne.*

### …aux salles de rédactions

Ces distinctions pour des reportages sur des thèmes aussi variés que l'installation d'un parc éolien dans la baie de Saint-Brieuc, les enjeux de l'eau dans l'Allier, le rôle de l'Union Européenne dans le quotidien des habitants du Pays de Tronçais ont permis à des délégations d'élèves de pousser les portes du Parlement Européen et des rédactions parisiennes (*Le Monde, France TV, France Info, Arte*).

### Protection de la biodiversité locale et rencontres internationales

La volonté de mettre les arts visuels au service de la protection biodiversité locale a conduit les élèves de 5ème à s'engager dans la réalisation de films environnementaux et de documentaires animaliers qui ont été projetés lors du festival du film environnemental de Cérilly mais aussi aux quatre coins du département dans le cadre du Festival Francophone du reportage court. À cette occasion, les élèves ont rencontré Geneviève Clastres, journaliste spécialiste du tourisme durable, et le lauréat du prix du jury, un vidéaste haïtien, avant d'interviewer l'ambassadrice de Mongolie lors de la cérémonie de remise des prix à Lapalisse.
Les élèves ont aussi sillonné le territoire dans le cadre des 48 heures du reportage sur smartphone pour lequel ils ont composé sur les thèmes de l'alimentation, de la santé et de la culture. Leur reportage, « Comment les circuits-courts nous permettent de mieux manger » leur a valu le prix du meilleur espoir ainsi que le premier prix du concours de critiques gastronomiques organisé par le Lycée Hôtelier de Chamalières.

Fort de ces succès, le collège François Péron de Cérilly est désormais référencé comme un **tiers-lieu EMI (Education aux Médias et à l'Information) à l'échelle académique**. À ce titre, il accueillera des enseignants en formation autour des outils médiatiques (Web radio, WebTV etc…) mais surtout des délégations d'élèves et d'écoliers.
Les premiers visiteurs sont venus de plus loin qu'on ne pouvait l'imaginer… Ainsi, une délégation venue de l'île de La Réunion s'est installée au collège durant trois jours pour découvrir comment on met en œuvre une WebTV scolaire.

### Une radio temporaire et un studio d'enregistrement

Les collégiens de Cérilly ont officialisé le vaste projet de l'année : mettre en œuvre une radio temporaire qui émettra sur la bande FM en partenariat avec la municipalité, l'ARCOM et l'équipe d'Infos-Tronçais. Le studio de la radio sera installé dans une salle de l'école de musique, installation qui s'inscrit dans une volonté partagée par de nombreux acteurs (élus, associations, rectorat) de doter le territoire d'un authentique studio d'enregistrement Webradio et WebTV.

**Le palmarès 2022 de la rédaction de Péron TV**

Lauréat académique du prix Médiatiks 2022

Finaliste du prix Médiatiks national

Premier prix national du concours Europorters 2022

Deuxième prix national au concours Arte-Clemi Reportage 2022

Premier prix national au concours Kaléïdos'coop 2022

Prix du meilleur espoir aux 48 heures du reportage sur smartphone

Premier et second prix du concours de chroniques gastronomiques organisé par **Radio'Cham**

Premier et second prix du Festival francophone du reportage court (6ème édition) dans la catégorie Alliances Françaises, Collèges et Lycées avec le reportage « Coincer la bulle » et « A la source » 2021-2022

Des reportages à consulter sur le site : https://mediascol.ac-clermont.fr/college-francois-peron-cerilly/

Et sur la chaîne Youtube : https://www.youtube.com/@perontv3748/featured

Remise des prix Arte-Clemi

Premier prix Kaléïdos'coop

Remise des prix du Parlement Européen

# L'Assemblée Des Jeunes

Rénover les aménagements autour du skatepark, installer des nichoirs, préserver la biodiversité, créer des lieux de rencontres et d'échanges intergénérationnels notamment autour d'une ludothèque et d'un club lecture, mettre en place des boîtes à lettres « d'expression », tels sont les projets qui pourraient bientôt voir le jour sur la commune de Cérilly, à l'initiative de jeunes élus de moins de 12 ans.

Ces propositions ont été formulées par les candidats à l'élection de **l'Assemblée des Jeunes**, une assemblée collective et délibérative qui fonctionne à la manière d'un conseil municipal. Depuis leur élection, le 7 janvier 2022 et le conseil d'installation, le 25 janvier, les 11 élus (5 collégiens et 6 écoliers) ont travaillé de concert avec le maire et les services municipaux pour affiner leurs projets.

Rassemblant écoliers et collégiens, l'Assemblée des Jeunes renforce la liaison école-collège et permet aux élèves de se familiariser avec le fonctionnement des collectivités locales et de se confronter à l'exercice démocratique.

Pour cette première année, les jeunes élus ont découvert les contraintes budgétaires d'une commune et apporté leur contribution à des projets d'envergure : l'installation et la gestion des boîtes à livres, la plantation d'un verger près du camping municipal ou le dépôt d'un dossier de subvention pour la construction d'un city stade à côté du skatepark.

Elus pour un mandat d'un an renouvelable, les conseillers pourront défendre leur bilan lors de la prochaine élection qui se déroulera le vendredi 13 janvier 2023

Conseil d'installation en présence de Fabien Thevenoux, Maire de Cérilly, Béatrice Boucherat-Limoges, directrice de l'école élémentaire, Alexandre Merlin, enseignant CM1, Thibault Meunier, professeur documentaliste au collège, Karine Merlin, enseignante CM2 et des élus : Maëlys Filliat, Toinon Matinat, Diogo Paiva, Raphaël Vilpreux, Corentin Deru, Clément Souriou, Nathan Dumouchel, Clémence Paumier, Candice Arbogast (absente), Yanis Leclerc-Lecry (absent) et Soan Van Poucke (absent)

# Le centre de secours de Cérilly

La fin d'année approche, et il est temps pour moi de vous donner des nouvelles de votre centre de secours.

Nous avons au cours de cette année, effectué 201 départs en intervention.

Pour répondre à une demande toujours croissante d'assistance, plus 15 % en un an, nous avons poursuivi notre effort de formation. Ce sont en tout 52 journées qui y ont été consacrées en plus de nos manœuvres mensuelles. Je souhaite remercier les sapeurs, jeunes ou moins jeunes, qui ont sacrifié des semaines de congés pour participer à des stages un peu partout dans notre département.

Le personnel du centre de secours, a pris part aux interventions de bâchage et de mise en sécurité sur le secteur de Vichy. Le mois de juin et ses intempéries, fera date dans l'histoire du corps des sapeurs-pompiers de l'Allier. 117 communes concernées, 8081 interventions. Pour y répondre, il a fallu 4 semaines de travail et le renfort de colonnes venues de 22 départements à travers la France, un détachement de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris et 2 régiments de l'armée de terre.

Nous accueillerons 1 nouvelle recrue, un jeune homme, nouvellement résident à Cérilly. Nous profitons de ce petit article pour vous signaler que nous sommes toujours à la recherche de femmes et d'hommes, désireux d'intégrer notre caserne. De 16 à 55 ans, si l'envie de participer à la protection de vos concitoyens vous motive, alors n'hésitez pas et venez à notre rencontre.

Enfin, je tiens, au nom de tous les pompiers de Cérilly, à vous remercier pour l'accueil et la bienveillance dont vous nous gratifiez lors de nos rencontres.

**Que 2023 soit pour vous apaisée et heureuse !!!**

Lieutenant Gervais

Chef de centre de Cérilly

La Sainte-Barbe à la salle des fêtes de Cérilly

# Communauté de brigades

La communauté de brigades de Cérilly (COB) se compose de deux brigades, le chef lieu à Cérilly et la brigade « fille » à Cosne d'Allier.

Elle est commandée par le Major SOURIOUX John. L'effectif se répartit entre les deux brigades commandées par l'adjudant ROBIN Lilian pour Cosne d'Allier et l'adjudant TAILLANDIER Stéphane pour celle de Cérilly. L'effectif total est de 17 gendarmes.

La brigade de gendarmerie de Cérilly appartient à la compagnie de gendarmerie de Montluçon (03) qui est composée d'un « PSIG » et d'une « BR ».

Un GIC (groupement d'intervention cynophile) est implanté à Clermont-Ferrand (63), sur le ressort de la compagnie de Clermont.

La communauté de brigades de Cérilly est une unité semi-rurale, qui se situe à 30 minutes de la compagnie de Montluçon en partant de Cosne d'Allier et 45 minutes en partant de Cérilly. Le territoire reste très vaste.

La communauté de brigades se compose de 25 communes (avec les derniers regroupements de communes).

Sur l'ensemble de la circonscription, on recense environ 13 000 hectares de forêt, principalement en pays de Tronçais et un total de 14 080 habitants.

L'accueil du public à la brigade de Cérilly est assuré 24h/24h et 7/7 jours. À partir de 18 heures, un renvoi téléphonique est relayé vers le Centre Opérationnel de la Gendarmerie à Moulins (CORG). Les bureaux sont fermés au public sauf urgence de 18 h à 8 h le lendemain.

La brigade de Cosne d'Allier est ouverte au public les mardi et jeudi après midi de 14 heures à 18 heures .

La brigade de proximité de Cosne d'Allier effectue un renvoi téléphonique vers la brigade mère de Cérilly lorsque les bureaux sont fermés. De 18h à 8h, un transfert téléphonique des deux brigades est mis en place vers le CORG de Moulins.

La brigade de Cérilly est située sur le ressort du tribunal de grande instance de Montluçon.

Les gendarmes patrouillant à cheval durant l'été 2022

# ÉPICERIE SOLIDAIRE

## UN BESOIN, UN PROJET ?
## UNE DIFFICULTÉ FINANCIÈRE ?...

### L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE BOURBONNAIS EST LÀ POUR VOUS AIDER !

***Le principe :*** ***À l'Épicerie Solidaire, vous êtes accueilli·e·s sur une période déterminée, afin d'acheter tous vos produits du quotidien - alimentaire, hygiène, ménage - à :***

***- 70% du prix du marché***

***En même temps, avec l'aide d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, vous vous organisez pour régler des factures impayées avec les économies dégagées - électricité, gaz, facture de réparation voiture, etc.***
***De plus, vous pourrez participer à des ateliers cuisine et autres animations !!***
***Livraison et transport possible.***
***N'hésitez pas à nous contacter !***

EPICERIE SOLIDAIRE
BOCAGE BOURBONNAIS

## VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION, UN PARTICULIER, UNE ENTREPRISE ?

### PENSEZ À NOS SERVICES !!!

- Location de camion frigorifique
- Soutien à l'événementiel - collage de vos affiches, distribution de flyers, montage de barnums, nettoyage...
- Service de transports pour les bénéficiaires de l'épicerie

**Pour plus d'information, contactez-nous !**

**TÉL.: 06 69 74 28 88**
**www.epicerie-solidaire-bocage03.fr**

Notre point de vente et d'animation à Cérilly :
22 place de l'Église - Le mardi de 13h30 à 16h

***CHANTIER D'INSERTION :***
***Vous souhaitez postuler? Contactez-nous !***

# LES RESTOS DU CŒUR

La campagne d'été 2022 des Restos du cœur s'est déroulée du 12 avril au 18 octobre avec deux permanences hebdomadaires assurées les mardis de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

La campagne d'hiver 2022-2023 a débuté le mardi 22 novembre avec deux permanences hebdomadaires les mardis et les vendredis de 14h00 à 16h30.

Pour cette campagne, les Restos du cœur utilisent le minibus, mis à disposition gracieusement par la communauté de communes du Pays de Tronçais, pour effectuer les livraisons à domicile des bénéficiaires sans moyen de locomotion.

Renseignements : 06 42 65 69 46 – 06 15 27 66 50

# NORD BOCAGE, 1 Boulevard Gambetta 03320 Lurcy-Lévis
# Tél : 04 70 67 85 59 / E-Mail : air.nordbocage@orange.fr

**Association Intermédiaire de proximité**
**au service des demandeurs d'emploi et des particuliers,**
**des entreprises, des artisans, des collectivités,**
**des associations,..., sur les secteurs de**
**Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins**

## LES BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL À NORD BOCAGE

- **PARTICULIERS,** vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...) contactez Nord Bocage au **04 70 67 85 59.**

  L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente. **L'AI Nord Bocage est l'employeur** : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...).

  **À noter : les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1 000 euros, réduction 500 euros ou crédit d'impôt (500 euros) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.**

- **ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS,** nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

- **VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI**, nous pouvons vous proposer :
  - des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles
  - un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...).

  Pour ceux qui ne disposent pas d'Internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.

  Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, ETTI Adef+, Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs, MDPH...

  **Au 30 septembre 2022, nous avons mis à disposition 140 demandeurs d'emploi.**

- **PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :**

  Nous vous accueillons au siège du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou lors de nos permanences :
  - **Bourbon-l'Archambault** : lundi de 9h00 à 11h00 (Mairie)
  - **Ainay-le-Château** : mardi de 14h00 à 16h00 (Mairie)
  - **Cérilly** : jeudi de 9h00 à 11h00 (Mairie)
  - **Sancoins** : jeudi de 14h00 à 16h00 (France Services Sancoins)

# Communauté de communes du Pays de Tronçais

La communauté de communes du Pays a été frappée par la perte de son directeur en charge du tourisme et de la communication : Jean-Louis ETIEN. Il a été le directeur des services de 2009 à 2021. C'est lui qui a accompagné l'ensemble des élus pour le développement de la communauté de communes. Il a mené le transfert des compétences école et voirie. Ce fut une tâche importante pour le développement du Pays de Tronçais. Cela a permis d'investir des millions d'euros sur le territoire tant pour les écoles, la voirie ou encore le développement touristique. Après avoir été directeur de l'Agence d'Attractivité du Bourbonnais durant l'année 2021, il a effectué un retour aux sources afin d'aider les élus dans la mise en œuvre des grands projets du mandat 2020 -2026.

**« Discret », « brillant », « apprécié de tous », « engagé », « dévoué »**. Jean-Louis ETIEN n'a jamais été sous les feux des projecteurs, mais il a **énormément œuvré pour la Forêt de Tronçais et le Bourbonnais**. Il a été une **cheville ouvrière de la communauté de communes du Pays de Tronçais**. Malheureusement, la maladie l'a emporté le 29 mai 2022.

Malgré ce tragique évènement, la communauté de communes a poursuivi ses deux objectifs principaux **: porter une attention particulière aux habitants** et **conforter le rayonnement du Pays de Tronçais**.

Depuis le 15 juillet 2020 et **l'installation du nouveau conseil communautaire**, les travaux s'élèvent à **3 802 433 €** dont 235 571 € pour les équipements touristiques, 932 161 € pour les écoles ou encore 2 440 493 € pour la voirie.

En 2022, trois grands projets ont été réalisés :

- la **réhabilitation de la plage de Saint-Bonnet-Tronçais**. Un point de restauration a été implanté et la plage a été reconfigurée avec du nouveau mobilier ;
- le **sentier autour de l'étang de Tronçais** a été modernisé et la **Charte partenariale entre la communauté de communes et l'ONF** a été signée dans la perspective du renouvellement du label Forêt d'Exception® ;
- l'ouverture de la **nouvelle école de Hérisson** s'est tenue.

Certes, il a fallu du temps mais le résultat est optimal. Les deux écoles et la restauration scolaire sont réunies au sein d'un unique bâtiment, permettant plus d'interactions entre les élèves, les enseignants, les parents et les agents territoriaux. Au total, le nouveau bâtiment représente une surface plancher de 247 m². Les salles de classes sont conçues de manière à **aider les enseignants dans leur projet pédagogique**. L'agencement des pièces a été réfléchi afin de faciliter les déplacements. Sachant que d'un point de vue environnemental, des économies d'énergie seront effectués puisque des matériaux écologiques ont été utilisés. L'opération de l'école de Hérisson revient à un **coût d'investissement de 776 000 € HT**. La communauté de communes a perçu des **580 397 €** de subventions sur le montant HT, réparties de la manière suivante : 319 766 € de l'Etat ; 174 966 € de la Région et 85 665 € du Département.

De grands projets vont se concrétiser en 2023 et 2024 dont :

- la réhabilitation des **écoles de Cérilly** ;
- la réhabilitation des **campings de Champ Fossé** (Saint-Bonnet-Tronçais) et des **Ecossais** (Isle-et-Bardais) ;
- la réhabilitation du **Cap Tronçais** ;
- le renouvellement du **label Forêt d'Exception®** avec l'installation de nouvelles infrastructures en Forêt.

**La communauté de communes n'a jamais cessé et ne cessera jamais d'investir pour le plus grand nombre afin que ses habitants continuent de bien y vivre et que le territoire rayonne.**

# SEA Nord Rive Droite du Cher

## A LA UNE

**Novembre 2022, début des travaux de la rue de la Chapelle à Cérilly.** Du fait que ce réseau a été diagnostiqué comme tronçon fuyard suite à une étude réalisée sur la commune, le SEA dans sa logique de renouvellement des conduites et d'amélioration de son rendement de distribution s'est donc tout naturellement penché sur ce secteur.

**Ce chantier, situé en plein bourg de la commune de Cérilly prévoit le renouvellement de 600 mètres de conduite et la reprise de 28 branchements d'eau pour une durée de trois mois et demi.**

L'ancienne conduite en amiante-ciment, matériau très utilisé depuis les années 60 sera donc remplacée par une conduite en Polyéthylène Haute Densité (PEHD), matériau moins sujet aux fuites. À terme, le SEA prévoit de remplacer toutes les conduites en amiante-ciment de son territoire.

**Montant du chantier : 260 000 € HT**

**Durée des travaux : 3,5 mois**

Bien que les dangers et les risques de l'amiante soient avérés, la portion présente dans les conduites demeure de 10% et le danger provient surtout de la manipulation hors sol et du dégagement de poussières. C'est pourquoi, le SEA s'est d'ailleurs doté de tout le matériel nécessaire pour travailler en sécurité.

Combinaisons, masques à cartouches, bottes, surbottes, gants, et tous les indispensables pour le travail de l'amiante font désormais partie des Equipements de Protection Individuel (EPI) des agents. S'ajoutent à cela toutes les mesures de protections collectives comme les barrières HERAS couvertes de Polyane pour empêcher la propagation des poussières.

Tous les agents amenés à travailler sur cette problématique qui touche également les réseaux d'assainissement ont pu être formés au cours de l'année 2022. Opérateurs comme encadrants, les équipes sont prêtes à intervenir en cas de besoin.

## Compteurs de sectorisation

Dans la continuité des travaux de la rue de la Chapelle, il est également prévu l'installation de compteurs de sectorisation à des points stratégiques du réseau d'eau potable de la commune. Dédiés à la problématique d'amélioration du rendement de distribution, ces équipements permettront de mesurer en permanence les débits d'eau circulant dans les conduites et de détecter, en cas d'écart avec les attentes, les fuites potentielles.

L'installation de ces équipements nécessite la création de regards importants, ces derniers au nombre de cinq permettront d'accueillir les neuf compteurs prévus pour ce chantier.

Il s'agit de la dernière opération de sectorisation du syndicat et pour la mener à bien, le SEA profite de l'aide du Département et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 80%.

**Montant du chantier : 140 000 € HT**

**Durée des travaux : 2,5 mois**

## La sécurisation des réseaux d'eau potable grâce à Cérilly

Dans la continuité du chantier réalisé par l'intermédiaire du Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (SMEA) pour créer une interconnexion avec le SIVOM NORD ALLIER en 2021, une deuxième étape permettant d'envoyer l'eau potable de Cérilly au réservoir de Le Vilhain a été réalisée.
À l'heure actuelle, le réservoir de Le Vilhain est le réservoir du syndicat à la plus haute altitude. Il peut envoyer de l'eau potable sur le secteur de Cérilly par l'intermédiaire du réservoir de la Folte. L'idée était donc de pouvoir faire la même chose en sens inverse en utilisant des pompes pour envoyer l'eau de la Folte au réservoir de Le Vilhain et donc secourir dans un premier temps la partie haute du territoire du SEA. En pratique il reste encore des installations à prévoir notamment pour éviter les surpressions aux compteurs des abonnés mais le dispositif de pompage est pour l'heure lui fonctionnel.
Avec deux unités de production d'eau potable sur le territoire du syndicat, une étape est franchie pour permettre de les « relier » et sécuriser tout le territoire.

## 2022, une année de fuites pour Cérilly

Pour finir sur un chapitre un peu moins reluisant mais qui demeure la réalité, l'année 2022 aura vu un nombre important de fuites nécessitant l'intervention des agents du SEA. En cause un réseau vieillissant mais aussi des périodes de sécheresse qui font « bouger » les sols et modifient la pression sur les conduites.
Bien que ces fuites soient souvent difficiles à déceler et imprévisibles, de jour comme de nuit, les interventions visent à réduire au maximum les nuisances pour les abonnés. Le renouvellement des conduites comme présenté précédemment est la réponse dans le temps à cette problématique. Fort heureusement, dans la majorité des situations, les agents font face à une population compréhensive.

## Paiement de proximité

Nous l'avons déjà signalé en 2020 mais il est bon de le rappeler car nous recevons encore beaucoup d'appels concernant les modalités de règlement. Bien sûr, tout est indiqué **au verso de nos factures** ! Nous souhaitons insister sur l'aspect **pratique et sécurisé du paiement possible dans les bureaux de tabac** affichant le logo ci-contre. **Merci aux buralistes de Cérilly, Hérisson, Saint-Bonnet-Tronçais et Vallon en Sully ainsi qu'à l'Auberge du Cheval Blanc à Meaulne-Vitray** qui ont accepté de jouer le jeu !
Un service appréciable en zone rurale !
(Plus d'infos sur www.seavallon.fr !)

PAIEMENT DE PROXIMITÉ
Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques
Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**www.seavallon.fr** de nouveau opérationnel !!

Cette année, le site web est longtemps resté indisponible suite à une défaillance importante de notre prestataire. Il a fallu faire vite pour récupérer ce qui pouvait l'être et repartir avec une autre société plus fiable. Le travail aura demandé du temps mais aura permis d'obtenir un site plus moderne. Malgré tout, la récupération s'est faite sur de vieilles sauvegardes et il est possible que des erreurs y figurent encore. Toujours est-il que la majorité des fonctions qui étaient disponibles sont de nouveau opérationnelles.

# SICTOM de CÉRILLY

L'année 2022 a été riche en enseignements et nous permet de préparer 2023 avec toutes les connaissances nécessaires pour améliorer nos modes de collecte.

Le constat est désastreux. Les caractérisations menées dans les bacs gris nous enseignent que 15% à 25% de leur contenu (400 tonnes) sont composés de déchets recyclables qui devraient se trouver dans les bacs jaunes afin d'être valorisés au centre de tri d'Allier Tri. On y trouve aussi de nombreuses bouteilles de verre alors que des affiches bien visibles ont été mises en place sur les grands bacs. Dans les bacs jaunes, ne devraient être déposés que du papier et des emballages. Mais des emballages non imbriqués !

**En effet, tous les sacs, autres que les sacs transparents, doivent être vidés de leur contenu dans le bac. Un sac noir non vidé va directement à l'incinération à Bayet, même s'il contient des déchets recyclables.**

D'écologique, ce constat désastreux est en passe de devenir économique. Le coût de l'enfouissement actuellement de 110€ HT la tonne va passer au 1er janvier 2023 à 160€ la tonne. C'est pourquoi, sachant que toutes ces erreurs de tri sont beaucoup plus fréquentes dans les bacs collectifs des points propres et autres points de regroupement, j'ai pris la décision de les supprimer. En leur lieu et place, des bacs individuels seront distribués à l'ensemble des usagers afin de pouvoir identifier et responsabiliser l'incivisme de certains. Si un bac n'est pas conforme, il ne sera pas collecté et des sanctions financières pourront être envisagées.

L'étude est lancée pour appliquer une taxe incitative à l'ensemble des usagers. La distribution des bacs individuels facilitera la mise en place de cette taxe incitative qui sera basée sur la production de déchets par foyer, tri sélectif comme ordures ménagères, responsabilisant ainsi l'ensemble de la population. La facturation sera donc proportionnelle au contenu des bacs.

S'agissant du tonnage des bacs gris, il ne cesse de baisser depuis plusieurs années. Mais il reste encore des améliorations à apporter, notamment dans la gestion des matières organiques compostables. La loi AGEC de 2020 prévoit qu'au 1er janvier 2024, plus aucune matière organique ne devra être déposée dans les bacs gris. Je vous demande, par conséquent, dès aujourd'hui, de mettre en place un compostage, chez vous, dans votre jardin. Des composteurs sont en vente au SICTOM de Cérilly. N'oubliez pas qu'avec l'augmentation du coût de l'enfouissement, essentiellement due à la hausse des taxes, plus le contenu de vos bacs diminuera, plus l'augmentation de vos factures sera maîtrisée. Les communes devront, quant à elles, mettre en place une organisation pour le traitement des matières organiques des différentes manifestations festives.

Les habitants de Franchesse, Saint-Aubin-le-Monial, Saint-Plaisir et Ygrande ont accès à la déchetterie de Bourbon l'Archambault. Les habitants des communes de Bizeneuille, Vieure, Louroux-Bourbonnais, Louroux-Hodement et Buxières-les-Mines ont accès à la déchetterie de Cosne d'Allier. Le SICTOM de Cérilly abonde au fonctionnement de ces deux déchetteries, permettant ainsi aux habitants concernés d'y déposer tout ce qui ne va pas dans les bacs jaunes et gris, y compris les gros cartons qui, du fait de leur taille, n'ont pas leur place dans les bacs jaunes ou gris.

Autres changements à venir : le fonctionnement des déchetteries de Cérilly et Ainay le Château. Pour faire face à la hausse de la fréquentation, nous avons revu les jours et horaires d'ouverture de nos deux sites à partir du 1er janvier 2023.

| | Déchetterie d'Ainay | Déchetterie de Cérilly |
|---|---|---|
| Lundi | Fermée | Fermée |
| Mardi | Fermée | 08h30-12h / 14h-17h |
| Mercredi | 08h30-12h / 14h-17h | Fermée |
| Jeudi | Fermée | 08h30-12h / 14h-17h |
| Vendredi | 08h30-12h / 14h-17h | Fermée |
| Samedi | 08h30-12h | 14h-17h |

Nous avons aussi doublé le gardiennage afin de faciliter l'installation et le développement de nouvelles filières. En effet, au cours de l'année 2023, le tri de vos apports va être bouleversé par l'arrivée de nouveaux espaces d'entreposages. Des bacs seront dédiés aux articles de sport et de loisirs, aux jouets et jeux, aux articles de bricolage et jardinage, aux matériaux de construction...

En revanche, ce qui reste inchangé, c'est le rôle du gardien de déchetterie. S'il peut, de façon très occasionnelle, aider une personne seule à porter une charge lourde, son rôle n'est pas là. Le gardien est un facilitateur du tri : il accueille, guide et renseigne les usagers et professionnels. Face à un nombre croissant de filières, il est un maillon essentiel dans la compréhension du geste de tri.

Comme vous pouvez le constater, le SICTOM de Cérilly avance. Il suit le rythme des évolutions réglementaires en ne perdant jamais de vue sa maîtrise budgétaire. Désormais doté d'un site Internet (www.sictom-secteur-cerilly.fr), il est à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations. N'hésitez pas à le consulter et si vous ne trouvez pas réponses à vos questions, laissez-nous un message !

Bernard TIGÉ, président du SICTOM de Cérilly

## Calendrier 2023 de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

| Janvier | | Février | | Mars | | Avril | | Mai | | Juin | | Juillet | | Août | | Septembre | | Octobre | | Novembre | | Décembre | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | D | 1 | M | 1 | M | 1 | S | 1 | L | 1 | J | 1 | S | 1 | M | 1 | V | 1 | D | 1 | M | 1 | V |
| 2 | L | 2 | J | 2 | J | 2 | D | 2 | M | 2 | V | 2 | D | 2 | M | 2 | S | 2 | L | 2 | J | 2 | S |
| 3 | M | 3 | V | 3 | V | 3 | L | 3 | M | 3 | S | 3 | L | 3 | J | 3 | D | 3 | M | 3 | V | 3 | D |
| 4 | M | 4 | S | 4 | S | 4 | M | 4 | J | 4 | D | 4 | M | 4 | V | 4 | L | 4 | M | 4 | S | 4 | L |
| 5 | J | 5 | D | 5 | D | 5 | M | 5 | V | 5 | L | 5 | M | 5 | S | 5 | M | 5 | J | 5 | D | 5 | M |
| 6 | V | 6 | L | 6 | L | 6 | J | 6 | S | 6 | M | 6 | J | 6 | D | 6 | M | 6 | V | 6 | L | 6 | M |
| 7 | S | 7 | M | 7 | M | 7 | V | 7 | D | 7 | M | 7 | V | 7 | L | 7 | J | 7 | S | 7 | M | 7 | J |
| 8 | D | 8 | M | 8 | M | 8 | S | 8 | L | 8 | J | 8 | S | 8 | M | 8 | V | 8 | D | 8 | M | 8 | V |
| 9 | L | 9 | J | 9 | J | 9 | D | 9 | M | 9 | V | 9 | D | 9 | M | 9 | S | 9 | L | 9 | J | 9 | S |
| 10 | M | 10 | V | 10 | V | 10 | L | 10 | M | 10 | S | 10 | L | 10 | J | 10 | D | 10 | M | 10 | V | 10 | D |
| 11 | M | 11 | S | 11 | S | 11 | M | 11 | J | 11 | D | 11 | M | 11 | V | 11 | L | 11 | M | 11 | S | 11 | L |
| 12 | J | 12 | D | 12 | D | 12 | M | 12 | V | 12 | L | 12 | M | 12 | S | 12 | M | 12 | J | 12 | D | 12 | M |
| 13 | V | 13 | L | 13 | L | 13 | J | 13 | S | 13 | M | 13 | J | 13 | D | 13 | M | 13 | V | 13 | L | 13 | M |
| 14 | S | 14 | M | 14 | M | 14 | V | 14 | D | 14 | M | 14 | V | 14 | L | 14 | J | 14 | S | 14 | M | 14 | J |
| 15 | D | 15 | M | 15 | M | 15 | S | 15 | L | 15 | J | 15 | S | 15 | M | 15 | V | 15 | D | 15 | M | 15 | V |
| 16 | L | 16 | J | 16 | J | 16 | D | 16 | M | 16 | V | 16 | D | 16 | M | 16 | S | 16 | L | 16 | J | 16 | S |
| 17 | M | 17 | V | 17 | V | 17 | L | 17 | M | 17 | S | 17 | L | 17 | J | 17 | D | 17 | M | 17 | V | 17 | D |
| 18 | M | 18 | S | 18 | S | 18 | M | 18 | J | 18 | D | 18 | M | 18 | V | 18 | L | 18 | M | 18 | S | 18 | L |
| 19 | J | 19 | D | 19 | D | 19 | M | 19 | V | 19 | L | 19 | M | 19 | S | 19 | M | 19 | J | 19 | D | 19 | M |
| 20 | V | 20 | L | 20 | L | 20 | J | 20 | S | 20 | M | 20 | J | 20 | D | 20 | M | 20 | V | 20 | L | 20 | M |
| 21 | S | 21 | M | 21 | M | 21 | V | 21 | D | 21 | M | 21 | V | 21 | L | 21 | J | 21 | S | 21 | M | 21 | J |
| 22 | D | 22 | M | 22 | M | 22 | S | 22 | L | 22 | J | 22 | S | 22 | M | 22 | V | 22 | D | 22 | M | 22 | V |
| 23 | L | 23 | J | 23 | J | 23 | D | 23 | M | 23 | V | 23 | D | 23 | M | 23 | S | 23 | L | 23 | J | 23 | S |
| 24 | M | 24 | V | 24 | V | 24 | L | 24 | M | 24 | S | 24 | L | 24 | J | 24 | D | 24 | M | 24 | V | 24 | D |
| 25 | M | 25 | S | 25 | S | 25 | M | 25 | J | 25 | D | 25 | M | 25 | V | 25 | L | 25 | M | 25 | S | 25 | L |
| 26 | J | 26 | D | 26 | D | 26 | M | 26 | V | 26 | L | 26 | M | 26 | S | 26 | M | 26 | J | 26 | D | 26 | M |
| 27 | V | 27 | L | 27 | L | 27 | J | 27 | S | 27 | M | 27 | J | 27 | D | 27 | M | 27 | V | 27 | L | 27 | M |
| 28 | S | 28 | M | 28 | M | 28 | V | 28 | D | 28 | M | 28 | V | 28 | L | 28 | J | 28 | S | 28 | M | 28 | J |
| 29 | D | | | 29 | M | 29 | S | 29 | L | 29 | J | 29 | S | 29 | M | 29 | V | 29 | D | 29 | M | 29 | V |
| 30 | L | | | 30 | J | 30 | D | 30 | M | 30 | V | 30 | D | 30 | M | 30 | S | 30 | L | 30 | J | 30 | S |
| 31 | M | | | 31 | V | | | 31 | M | | | 31 | L | 31 | J | | | 31 | M | | | 31 | D |

Ordures ménagères  Tri sélectif

Pour toute question relative à la gestion des ordures ménagères et du tri sélectif, merci de contacter le SICTOM au

**04 70 66 21 51**

Au début de l'aventure, en 2016, 7 collectivités s'étaient entendues pour créer la **Société Publique Locale** (SPL), **ALLIER TRI**.

Son objectif : concevoir, réaliser et exploiter un centre de tri simplifié des déchets ménagers et assimilés installé sur le site du SICTOM Nord Allier à Chézy.

Avec un budget de 13 millions d'euros et une capacité de réception de plus de 20 000 tonnes, il devait faire rentrer notre département dans l'ère de la modernité.

6 ans plus tard, la pertinence d'Allier Tri n'est plus à démontrer. Dorénavant cogéré par ses 5 actionnaires (SICTOM de Cérilly, SICTOM Nord Allier, SICTOM Sud Allier, SICTOM de la Région Montluçonnaise, Vichy Communauté), le centre de tri accueille près de 23 000 tonnes de déchets issus des bacs jaunes des bourbonnais. Il les trie, les reconditionne et les expédie vers différentes filières de valorisation dédiées.

Ainsi, les papiers redeviennent du papier, les cartons du carton, les briques de lait des boites à œuf ou du papier toilette, les bouteilles plastiques des textiles polaires ou de nouvelles bouteilles. Quant à l'acier et à l'aluminium, une fois compactés, broyés et chauffés jusqu'à la fusion, ils sont transformés en de nouveaux objets comme des pièces automobiles, des bombes aérosols, des vélos, des gouttières, des boîtes de conserve, des canettes, ….

**Qu'est-ce qu'une SPL ?**

Créée par la loi n°2010-559, la Société Publique Locale est une société anonyme de droit privé avec un actionnariat à 100% public.

Elle est dirigée par un Conseil d'Administration composé exclusivement de membres (18) de la SPL, désignés par une assemblée délibérante d'actionnaires.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président pour un mandat de 2 ans. À l'heure actuelle, son président est Monsieur Bernard TIGÉ.

Madame Jackie Renaud en est la Directrice Générale.

Ce sont les actionnaires qui délèguent à la SPL la gestion d'un service public.

Modèle de coopération départementale, la SPL Allier Tri est devenu un outil à fortes technologies, efficient et ambitieux. Non seulement, elle trie 100% des emballages et des papiers produits par les Bourbonnais mais conséquemment, elle transforme les déchets en matières premières. Elle permet ainsi d'économiser les ressources de la planète et de mieux la préserver pour nos enfants.

Bernard TIGÉ, président du SICTOM de Cérilly

## OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DE LA VALLÉE DU CŒUR DE FRANCE

# ANTENNE PERMANENTE DE CÉRILLY

De janvier à octobre 2022, sur environ 135 jours d'ouverture, l'antenne de l'Office de Tourisme à Cérilly a accueilli **1 931 personnes** et traité **794 demandes** (appels téléphoniques, demandes par courriers postaux ou électroniques). **995 personnes** ont participé aux visites guidées en Forêt Domaniale de Tronçais. Il y a donc eu un total de **3 720 contacts touristiques** enregistrés entre janvier et octobre 2022.

Du 16 au 24 juillet 2022, on retiendra la très belle affluence à l'antenne touristique de Cérilly, pour l'exposition **« Celles et Ceux »** organisée conjointement par les associations « Mémoire de Cérilly et ses environs » et « Aline et les Argenteurs », avec le soutien de la communauté de communes du Pays de Tronçais.

Du 5 juillet au 15 août 2022, 9 visites **« Tronçais Chênaie Prestige »**, à destination des clientèles individuelles, ont été guidées au départ de Cérilly, sur le secteur de Thiolais.
Depuis le début de l'année 2022, 28 groupes ont été accueillis et guidés par l'antenne touristique de Cérilly, sur la Forêt Domaniale de Tronçais.

Le **« Toques Chaud »** organisé par l'association gastronomique des Toques d'Auvergne, les 11 et 12 Septembre 2022 sur Tronçais, est un temps fort de la fin de saison sur notre territoire. En effet, le 12 Septembre, 200 personnes se sont retrouvées à Cérilly pour découvrir le massif forestier et son histoire. Elles ont ensuite profité d'un repas gastronomique au Rond de la Cave. Cérilly et sa région furent une découverte pour de nombreux participants venant de l'Allier, du Puy de Dôme, du Cantal ou de Haute-Loire.

Comme chaque automne, **les Ateliers Découverte** organisés par l'OT au départ de Cérilly, en collaboration avec l'Unité Territoriale ONF Tronçais ont rapidement affiché complet, le but de ces animations étant de faire découvrir les coulisses du métier de forestier.
Enfin, 6 accueils presse-médias ont eu lieu dans le courant de l'année 2022 sur le territoire pour France Bleue, RCF, RJFM, France3 Auvergne...etc...

# CENTRE SOCIAL RURAL

Le Centre social rural du Pays de Tronçais et du Val de Cher a été créé en 1962. Cette structure associative, dont le siège se situe à Meaulne-Vitray, est coadministrée par des habitants du territoire et les représentants des collectivités locales. Son but est d'assurer un accueil, des services et des activités à vocation sociale, culturelle, familiale et pluri-générationnelle. Le Centre social est aussi un lieu d'écoute, où on soutient et on accompagne les initiatives. Sur un vaste territoire rural qui compte aujourd'hui 17 communes, le Centre social mène ainsi diverses actions en direction des familles, des enfants, des jeunes et des retraités ; il bénéficie pour cela du soutien financier des collectivités locales, de la Caisse d'Allocations familiales, de la Mutualité sociale agricole, du Conseil départemental de l'Allier, de l'Etat et de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail). L'équipe du Centre social compte aujourd'hui 11 salariés permanents et une dizaine de bénévoles actifs qui apportent une contribution précieuse au fonctionnement et aux activités de l'association.

L'année 2023 sera une année importante pour le Centre social, celle du renouvellement de son projet social. Une large consultation sera menée auprès des habitants et des acteurs du territoire pour leur permettre de participer à la construction du projet du Centre social pour les trois prochaines années. En consolidant certaines actions existantes, mais aussi en développant des actions nouvelles en faveur de l'animation et de la vie sociale de notre territoire.

**À partir de février 2023, le Centre social met en place à Cérilly** un atelier de médiation numérique à destination des seniors. Le numérique est aujourd'hui omniprésent dans notre quotidien : démarches administratives, information, consommation, divertissement, lien social... La médiation numérique vise à permettre et à faciliter l'accès du plus grand nombre à toutes les potentialités qu'offrent aujourd'hui les nouvelles technologies dans la vie de tous les jours. Ce projet est mené en partenariat avec l'ESRP La Mothe, organisme de formation professionnelle implanté à Haut-Bocage qui forme des futurs responsables d'espace de médiation numérique. Le programme des ateliers sera élaboré à partir des besoins identifiés dans le cadre d'une enquête menée fin 2022. Les ateliers auront lieu de début février à fin mai 2023, le 1er et le 3ème mardi de chaque mois à partir de 14h00 dans la salle d'honneur de la Mairie. La présence de plusieurs animateurs permettra de proposer un accompagnement personnalisé rendant l'activité accessible aux débutants, tout comme aux personnes possédant déjà des connaissances et désireuses de se perfectionner. La participation à cette activité qui bénéficie du soutien financier de la CARSAT est gratuite. Il sera simplement demandé aux personnes de s'acquitter d'une adhésion au Centre social (10 € pour l'année) afin de couvrir leur participation aux activités en matière d'assurance. Les personnes pourront venir avec leur équipement informatique personnel (portable, tablette, smartphone) ou bénéficier du matériel mis à disposition par l'ESRP.

Contact et renseignements au 04 70 06 95 21 ou par mail : accueil.csr.meaulne@gmail.com.

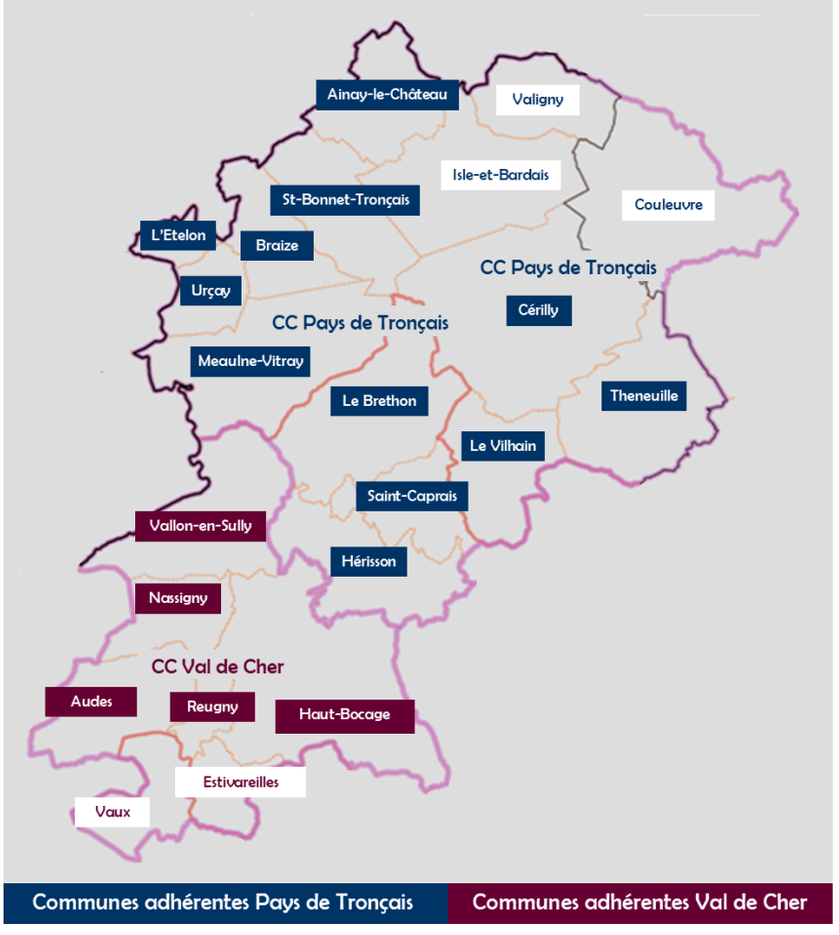

# CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

## Prenez le temps de réflexion avec le CAUE !

### Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

**Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?**
**Vous vous interrogez sur la règlementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?**
**Vous avez un projet personnel ou professionnel…**

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rdv sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- **les démarches à entreprendre** pour mener à bien votre projet
- **les atouts et les exigences** de votre terrain et de son environnement
- **la conception de votre habitat**, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger**, **puis prenez un rendez-vous** auprès du secrétariat ou directement en ligne sur le site web du CAUE 03 : https://www.caue03.com.

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins.
Pour nous contacter : **04 70 20 11 00** ou **contact@caue03.fr**.

### PEPIT : LA CHASSE AU TRESOR

Au printemps, le CAUE a lancé la cinquième saison du jeu pédagogique **PÉPIT**. À l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. À l'heure actuelle, 41 parcours sont disponibles.

**Nouveautés 2022** : deux parcours cyclables, deux parcours pédestres, un nouveau personnage et son dossier pédagogique sur le **« Patrimoine contemporain »** ainsi que la réédition d'un parcours antérieur !

**Pour en savoir plus**, consultez le site internet www.pepit03.fr ou suivez les actualités sur les réseaux Instagram et Facebook via **@pepit03**.

# A.C.P.G - C.A.T.M. ET VEUVES

Assemblée générale

L'Assemblée Générale a eu lieu le dimanche 13 Mars 2022, salle d'honneur de la Mairie de Cérilly.

Marc Déry et Daniel Thévenin ont reçu la médaille du Mérite Fédéral et Hubert Malesset la Croix du Combattant.

En présence d'une trentaine de personnes et du Maire Fabien Thévenoux, une minute de silence a été observée à la mémoire des camarades décédés en 2020 et 2021.

Le bureau des anciens Combattants est réélu, il est toujours présidé par Maurice Méténier.

La section compte encore trente cinq adhérents CATM, un sympathisant, seize veuves CATM, deux veuves ACPG et une veuve AC.

L'association est présente à toutes les commémorations : 19 mars, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, Bouillole, Saint-Pourçain et Assemblée Générale à Cosne d'Allier.

Deux repas festifs sont organisés : un coq au vin et une choucroute au restaurant Chez Chaumat.

Malheureusement nous arrivons à un âge où beaucoup rencontrent des problèmes de santé et ne peuvent plus accompagner la section.

# F.N.A.C.A

Ci-contre, célébration du 60ème anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie proclamé par le général Ailleret, commandant en chef de l'armée française à cette époque.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes avec un groupe d'élèves du collège avec leur drapeau, encadrés par le Principal et quelques enseignants.

Malgré la diminution de nos effectifs, les évènements de cette guerre resteront à jamais gravés dans nos mémoires. Cette journée « Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie » a été approuvée par le décret du 5 décembre 2012.

En 2023, nous espérons vous présenter notre exposition sur cette guerre en accord avec l'association « Mémoire de Cérilly et ses environs » et la municipalité, afin de mieux faire connaître ces évènements qui furent le plus souvent passés sous silence par les autorités civiles et militaires.

**Pierre MÉTÉNIER**, responsable de la FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE

# MÉMOIRE DE CÉRILLY ET SES ENVIRONS

L'association a organisé deux expositions :

- "Celles et Ceux", les 1700 portraits de Gabriel Chalmet (exposition valorisée par un très bon reportage de France 3 au plan national) en partenariat avec nos amis "Aline et les Argenteurs" et la communauté de communes du Pays de Tronçais,
- "Commerces anciens à Cérilly et dans les environs".

Les deux expositions ont été très fréquentées et appréciées : au total environ 500 visiteurs en 18 jours ouvrés.

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, nous avons proposé une conférence d'Olivier Belin sur "Valery Larbaud, un voyageur au pays de Tronçais" également très appréciée.

Nous avons participé par un rappel contextuel approprié à deux commémorations concernant la Seconde Guerre Mondiale : stèle Daffy à Meaulne-Vitray, et le 20ème anniversaire de la stèle Halifax à Le Brethon (La Bouteille).

Notre association, qui est membre depuis 2016 du comité de pilotage Tronçais d'Exception, a participé activement à toutes les réunions de travail organisées par l'O.N.F., notamment l'accueil de trois membres du comité national d'orientation en vue du renouvellement du label.

Nous nous sommes également fortement investis avec nos partenaires pour l'accueil des Toques d'Auvergne en septembre dernier au rond de la Cave.

Enfin, nous participons au groupe de travail (pour ce qui concerne le Pays de Tronçais) sur le projet captivant d'itinéraire mémoriel départemental qui sera centré sur la résistance dans l'Allier.

La vie associative va continuer d'évoluer compte-tenu de la situation économique, financière et sanitaire. Nous devons plus que jamais rester prudents.

Exposition
"Commerces anciens à Cérilly et dans les environs"

Exposition "Celles et Ceux"

# LES AMIS DE CHARLES-LOUIS PHILIPPE

**L'année 2022 a été fertile en événements variés et parfois très surprenants.**

L'année commença en effet par la découverte de Michèle Duplaix (recherche sur internet), dans une librairie de Tours, de l'ouvrage *Dans la petite ville* (Charles-Louis Philippe) datant de 1910 et illustré par Paul Guignebault dans les années 30. Une trentaine de peintures délicates et assez fantaisistes par rapport aux récits ornent l'ouvrage. L'achat était difficile, vu la somme demandée. La médiathèque Valery Larbaud de Vichy sollicitée, en fit l'acquisition avec un petit don de l'Association. Le livre a été exposé le jour de notre assemblée générale.

Michèle Duplaix a découvert aussi la vente, malheureusement passée, de 19 lettres de Charles-Louis Philippe à Louis Lumet, témoignant de leur solide amitié. Espérant les retrouver, sans succès, elle s'adressa à ses descendants qui, eux-mêmes déçus de cet échec, offrirent à l'association la totalité des Bulletins de la revue *L'Enclos*, (1895-1899), si chère à notre écrivain. Ces bulletins sont déposés au musée où nous espérons pouvoir les exposer.

Enfin, poursuivant ses recherches, Michèle Duplaix a découvert un journaliste caricaturiste anarchisant, grand ami de Charles-Louis Philippe, qui signe souvent JIHEL, son nom de plume, et qui a créé bon nombre de « cartes postales » des hommes illustres ou attachants pour lui, en raison de leur esprit libertaire en particulier. Cet artiste nous a aimablement vendu une série de ses cartes postales aux dessins très particuliers et affirmés. Elles sont installées dans le musée, accompagnées d'une lettre dans laquelle il exprime son attachement à notre écrivain : « On ne rencontre pas Charles-Louis Philippe par hasard, on le cherche, on le trouve et il entre en vous pour ne plus en sortir ». Charles-Louis Philippe est donc bien vivant dans la mémoire de certains de nos contemporains.

Notre bulletin 2023 se fera l'écho de l'ensemble de l'enrichissement de nos collections. Il est en préparation grâce aux recherches de David Roe (en Angleterre) et de Michèle Duplaix en France !

Au collège François Péron, la classe de 4° de Madame Souriou se distingua grâce aux lectures de Contes de Charles-Louis Philippe lus « à voix haute ». Il ne fut pas facile à Madame Souriou, à Monsieur Meunier, professeur documentaliste ainsi qu'à Madame Badower, professeur émérite, de choisir le « meilleur » lecteur pour le concours lancé par François Busnel sur la chaîne 5 « Lire à voix haute ». Nino Sourd porta les espoirs de sa classe de 4° et arriva en demi-finale. Sur 15 000 vidéos reçues, 179 furent sélectionnées dont celle de Nino Sourd faisant honneur au collège de Cérilly.

Pour la Nuit des Musées, que nous essayons de valoriser chaque année, il a présenté son texte avec quelques-uns de ses camarades qui avaient choisi d'autres contes. Les élèves de 7/8 ans de Madame Boucherat en CE1-CE2 ont lu avec beaucoup d'application le conte *Les 3 petites poulettes*. Les parents qui ont assisté nombreux à la soirée furent satisfaits de la prestation de leurs enfants. Certains même ont profité de l'occasion pour visiter le musée dans l'après-midi.

Enfin, dans le cadre des Cheminements littéraires du Bocage bourbonnais, une balade sur les pas de Charles-Louis Philippe à travers les rues de Cérilly fut animée par la «Compagnie en la» en reprenant des textes de cet écrivain cérillois sur les différents sites décrits dans son œuvre et elle attira de nombreux spectateurs enthousiastes.

Cheminements littéraires

Au cours de cette année, a été mis en ligne le site web sur l'écrivain né à Cérilly. On peut le consulter avec profit sur charles-louis-philippe.fr (d'autres sources sont proposées aussi sur internet). Quelques compléments paraîtront pendant l'hiver.

Le musée est devenu notre sujet majeur dès le lendemain de l'AG, le 17 octobre.

Nous sommes aidés dans cette tâche par Madame Yagüe qui écrit avec nous et pour nous un PSC (projet scientifique et culturel) qui sera remis à la DRAC de Clermont Ferrand à Madame Liabeuf grâce à qui nous avons déjà pu réaliser l'inventaire du musée avec Maëva Cazor. Après seulement, une nouvelle scénographie devrait voir le jour, travail long et délicat.

Au cours de l'été, Lucie Bondis fut chargée du gardiennage. C'est avec curiosité et application qu'elle découvrit Charles-Louis Philippe pour informer le mieux possible le public. Les visites n'ont pas été très nombreuses mais en revanche, elles furent dans l'ensemble très intéressantes grâce à la motivation des visiteurs. Certains ont continué à nous écrire par la suite, avides de connaissances supplémentaires, et nous ont communiqué des documents.

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, l'association Mémoire de Cérilly et ses environs ayant organisé une conférence sur Valery Larbaud, il fut normal de clore l'après-midi au musée puisque les deux écrivains, quoique d'âge et de milieux différents, furent amis.

L'année qui vient sera placée sous le signe de la rénovation du musée. La municipalité s'investit largement, l'un de nos adhérents, Gil Cazenave concluant ainsi l'Assemblée Générale : « la démarche de la municipalité est remarquable ».

Le Houppier fourni du chêne Charles-Louis PHILIPPE par une belle journée d'automne

# SAFT

Depuis ses premiers travaux en 1937 et sa création officielle en 1954, la Société des Amis de la Forêt de Tronçais (la SAFT) a pour objectif « d'assurer la conservation des arbres, des animaux, des sites et monuments pittoresques de la forêt de Tronçais et des forêts domaniales et privées environnantes ».

En 2022, la SAFT a organisé des manifestations et sorties en forêt, publié deux Brèves et son Bulletin annuel à destination de ses adhérents. Il faut également signaler la publication par la SAFT du livre *sous les pas des chevaux* écrit par M. Alain Aufort, ancien maréchal-ferrant, en vente chez notre marchand de journaux de Cérilly.

C'est ainsi que deux Rencontres de Tronçais ont eu lieu :

- le 30 avril, à Valigny, M. Jean-Marie Ballu a donné une conférence sur l'histoire des forêts françaises, de la Gaule chevelue à nos jours.
- le 18 novembre, à Cérilly, M. Olivier Baubet et Mme Marjorie Guillon ont donné une conférence sur le réchauffement climatique et le dépérissement des arbres en forêt de Tronçais.

La SAFT a également organisé des sorties en forêt de Tronçais :

- le 18 février, une séance de plantations de jeunes arbres aux Ronds de Thiolais et de Brot,
- le 23 avril, nous allions à la découverte des mousses et des lichens
- le 16 juillet, visite de l'église de Vitray avec son restaurateur, M. Jean-Yves Bourgain
- le 26 octobre, une sortie sur le thème des arbres remarquables et des fontaines réunissait une petite centaine de personnes.

En 2023, le programme devrait être aussi complet avec en prévision :

- Printemps 2023 : visite de la Futaie Notre-Dame en forêt des Bertranges et des forges de Guérigny ;
- Printemps 2023 : « Rencontre de Tronçais », la charpente de Notre-Dame par « Restaurons Notre-Dame » associée à l'ONF et les exploitants forestiers du pays de Tronçais.
- Lancement de travaux autour des thèmes de l'eau et les milieux halieutiques en forêt.
- Lancement d'actions auprès des enfants des écoles pour les inciter à connaître et aimer la forêt en concertation avec l'ONF.
- Automne 2023 : visite de la châtaigneraie du château de La Lande

Sans oublier notre prochaine Assemblée Générale le 17 juin 2023 en salle d'honneur de la mairie de Cérilly

Sortie en forêt de Tronçais sur le thème du réchauffement climatique

# FRANÇOIS PÉRON

L'Association François Péron a été créée en 1996. Elle compte une cinquantaine de membres et publie, chaque année pour ses adhérents, deux bulletins.

Son but est de faire connaître la vie et l'œuvre de François Péron au moyen d'activités diverses.

En 2022 :

- Fabrication d'un panneau « Chêne François Péron », posé sur le parcours pédagogique de la Futaie Colbert II afin de mieux identifier le chêne remarquable dédié à Péron.
- Participation à la réalisation du bulletin annuel de la Sabix (Société des Amis du Musée, de la bibliothèque et de l'histoire de l'École polytechnique) par l'envoi d'articles sur Péron et sur l'Expédition Baudin.
- Parution des deux bulletins de l'association (janvier et juillet).

En projet pour l'année à venir :

- Projection du film ***Les Immortels de Tasmanie*** qui relate le voyage aux Terres australes de l'Expédition Baudin (une séance prévue pour les collégiens et une séance tout public) en présence du réalisateur, Pierre-Marie Hubert.
- Intervention dans les classes de 4ème et de 5ème du collège pour présenter François Péron et l'Expédition Baudin, et donc sensibiliser les élèves avant la projection du film.
- Edition des deux bulletins de l'association.

Contact : **Alain Pétiniot**

alain.petiniot@club-internet.fr

04 70 67 53 41

# LES AMIS DE LA GRANGE

Notre exposition artistique a connu un beau succès en proposant peintures, sculptures, céramique, photographies, cartonnage, dentelle au fuseau, poterie, avec quelques 350 visiteurs, en particulier l'EHPAD de Cérilly.

Nous vous donnons rendez-vous en 2023, du 24 juin au 2 juillet inclus.

# AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

L'amicale des donneurs de sang organise en lien avec l'EFS (Etablissement Français du Sang), 2 collectes par an sur la commune. Grâce à une entente avec l'amicale de Lurcy-Lévis, où il y a 3 collectes, nous renforçons notre nombre de donneurs. Nous les remercions vivement car depuis plusieurs mois, les réserves de sang sont tendues. C'est en partie en raison du COVID.

Sur Cérilly, nous pouvons compter sur une soixantaine de donneurs réguliers. L'idéal serait de recruter de nouveaux donneurs. Si vous êtes en bonne santé, que vous avez entre 18 ans et 71 ans, vous pouvez offrir votre sang ! Le jour de la collecte, un médecin vous consulte et donne son aval pour le prélèvement. Une poche prélevée peut venir en aide jusqu'à 3 personnes.

Par ailleurs, l'amicale organise un évènement par an auprès du public afin de recueillir des dons. Le 5 novembre, Monsieur Jacques Perchat est intervenu à la salle des fêtes de Cérilly pour une conférence sur l'archéologie dans le Pays de Tronçais. Une soixantaine de personnes est venue écouter le passionnant récit de M. Perchat que nous remercions vivement ainsi que l'auditoire.

Conférence archéologique

## Les collectes de 2023

11 mai et 15 septembre, de 16h à 19h, salle des fêtes de Cérilly

8 février, 6 juillet et 17 novembre, à Lurcy-Lévis

Pour les futures collectes, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur le site web :
https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

# CÉRILLY LOISIRS ANIMATION

Après deux années au repos obligatoire, repos dont nous nous serions bien passés, Cérilly Loisirs Animation a repris ses animations habituelles.

Comme depuis de nombreuses années, avec l'aide de la municipalité, nous avons reconduit le contrat avec le cinéma itinérant, de façon à vous proposer une séance de cinéma chaque mois.

La traditionnelle Braderie Brocante, 42ème du nom, a repris ses marques. Il y a longtemps qu'il n'y avait pas eu aussi peu d'exposants; pourtant, la publicité a été identique à celle des autres années. Les exposants présents ne regrettèrent ni d'être venus, ni leurs ventes de la journée. L'animation était assurée par la compagnie Kavance de Lurcy-Lévis. Un grand merci au personnel communal, que ce soit en mairie pour les réservations mais aussi en ville pour le nettoyage des rues et la gestion des barrières.

La soirée guinguette, qui conclut toujours cette belle journée, s'est déroulée à la salle des fêtes. Là aussi, déception devant le peu de participants : nous pensions que la population cérilloise aurait eu envie de faire la fête et de se retrouver, ce ne fut pas le cas. Merci à Jérôme et son orchestre qui ont mis une folle ambiance tout au long de la soirée.

Fin septembre, nous avons perdu l'un de nos membres, qui œuvrait dans cette association depuis plus de soixante ans. En effet Gérard nous a quittés..... Il ne sera plus, entre autres, à l'entrée du réveillon pour gérer les réservations qu'il prenait toujours avec grand plaisir, la plupart de nos clients étaient devenus ses amis..... Merci pour le temps que tu as donné sans compter, pour faire vivre et rayonner notre petit village de Cérilly. Repose en paix, Gérard.

Fin d'année veut dire réveillon, c'est à la salle des fêtes que nous nous retrouverons, avec en spectacle, Les Talons Résille, pour la danse, Ginès Serrano et son Orchestre, et bien sûr pour nous régaler, Gilles Friaud et son équipe.

La meilleure façon pour passer d'une année à l'autre est celle qui consiste à emprunter le tunnel de la joie et de la bonne humeur et ceci avec l'aide du spectacle, de la danse et de petits plats raffinés.

Bonne et heureuse année 2023 à tous avec surtout une bonne santé !!!

Jour de brocante à Cérilly

# LES FOUS D'ALLIER

**L'association Fous d'Allier fêtera ses 20 ans en 2023 !**

Ses activités sont diverses et variées : cours de danse, fête d'Halloween gratuite, spectacles de théâtre ou de danse avec la venue d'artistes professionnels, partenariat avec la chorale d'Ainay le Château, animation du repas des anciens.

Le grand projet pour 2023 est un parcours de Yarn Bombing (bombardement de fil littéralement et l'équivalent du graffiti mais en laine) au cœur de la forêt de Tronçais.

Une convention a été signée avec l'ONF (qui a été emballée par le projet) pour habiller de créations en tricot ou crochet, le parcours pour personnes à mobilité réduite au bord de l'étang de Saint-Bonnet-Tronçais.

- **Présidente** : Charline Schimenti
- **Secrétaire** : Michèle Caranove
- **Secrétaire adjointe** : Nadia Letren
- **Trésorier** : Frédéric Gaioni
- **Trésorier adjoint** : Gabriel Fonteix Schimenti
- **Contact** au 07 70 91 27 52
- **Pages Facebook** « Association Fous d'Allier » et Yarn Bombing Tronçais « La Folie des chênes »

Une vingtaine de tricoteuses sont à l'œuvre depuis plusieurs mois. Des animations sont organisées à l'EHPAD de Cérilly et un des arbres se nommera « l'arbre de l'EHPAD ».

Les jeunes de l'IME du Reray à Aubigny participent également par le biais de créations au tricotin.

Des personnes ont fait des dons de laine et l'association a organisé une brocante afin de pouvoir en acheter si besoin.

L'exposition sera inaugurée à la fin du mois d'avril et restera en place tout l'été.

# CLUB DES AÎNÉS

Après une interruption de plus de deux ans suite au contexte sanitaire, le club des aînés repart sur des bons rails pour 2023.

Un nouveau bureau devrait être constitué en début d'année.

Le club recrute des adhérents !

Si vous avez envie de passer un bon moment dans la bonne humeur, vous êtes les bienvenus tous les mardis, dès 14h, au local du club mis à disposition par la mairie situé 27 avenue Jean Jaurès.

Au programme, jeux de société, jeux de cartes ou balade pour les plus dynamiques.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Renseignements : Alain Debray au 06 19 78 28 58

# POLYMORPHE CORP.

L'association propose des animations culturelles (musique, danse, dessin, artisanat) et environnementales (excursions, plantations, greffes, éco-construction) pour les habitants et les personnes de passage dans le Bourbonnais.

Ces animations sont proposées par des artistes accueillis à la ferme du Rutin, siège de l'association, et des artisans ou personnes souhaitant partager et transmettre leurs passions et savoir-faire.

## Retour sur 2022

Polymorphe corp. a animé deux semaines d'ouverture temporaire du futur tiers-lieu de centre-bourg, au 15 rue Marx Dormoy, après avoir diffusé un questionnaire auquel ont répondu plus d'une centaine de personnes. Ces ouvertures temporaires et le questionnaire ont permis de recenser les besoins. Pendant la première semaine, en février, Polymorphe a notamment organisé des rencontres avec les producteurs locaux ou les membres du conseil des jeunes, et a réalisé de nombreuses visites du bâtiment. Pendant la deuxième semaine, en juin, les activités culturelles étaient à l'honneur, avec des concerts et des pièces de théâtre, des activités créatives avec un atelier de gravure et des activités sociales, avec des soirées jeux. Plusieurs générations se sont croisées, de 5 à 90 ans, et plus de 300 personnes ont franchi les portes du futur tiers-lieu.

L'ouverture du futur tiers-lieu est prévue pour l'été 2024. Avant l'ouverture, plusieurs rendez-vous seront organisés par la mairie pour associer tous les acteurs et associations de notre village.

L'association a entamé des projets de médiation autour de la photographie, comme « ***La Vigne Au Bois*** », un projet intergénérationnel en partenariat

Exposition « La Vigne au Bois »

Atelier de jeux pour les enfants

avec le collège, l'EHPAD, les associations Aline les argenteurs, Mémoires de Cérilly et de ses environs et la médiathèque. L'exposition des portraits, dans les rues de Cérilly à l'été 2022, était le résultat de ce travail réalisé par les élèves de quatrième. Ces portraits sont issus de la rencontre entre résidents et collégiens.

Polymorphe a également accueilli ou organisé :

- deux résidences d'architectes d'une semaine chacune avec l'atelier SOCLE, une résidence artistique d'un mois avec Camille Holtz, artiste photographe ;
- deux stages de permaculture, une sortie nocturne en forêt de Tronçais avec Christian Weiss, une journée de replantation des haies bocagères, un chantier participatif terre-paille ;
- un stage de flamenco d'une semaine, avec Sophie Palmer, danseuse, 10 ateliers créatifs à destination de publics variés, trois concerts, trois vernissages, deux pièces de théâtre ;
- l'association a aussi édité le numéro deux de la revue *Polymorphes* sur le thème "Jeunesses" et organisé deux fêtes de lancement de la revue.

## Au programme en 2023

En 2023, Polymorphe corp. accueillera deux résidences artistiques et une résidence d'architectes. L'association organisera plusieurs sorties en forêt, des stages de permacultures, une semaine d'ateliers créatifs, un chantier participatif, une médiation photographique avec le CHS d'Ainay, accueillera plusieurs pièces de théâtre et produira le troisième numéro de la revue *Polymorphes*. Les travaux entamés en 2021 à la ferme du Rutin s'achèveront en 2023.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'association ? N'hésitez pas à visiter notre site internet www.polymorphecorp.com ou à prendre directement contact avec l'équipe de l'association : contact@polymorphecorp.com.

# AAPPMA de Cérilly

L'année 2022 atypique au niveau de la vie de l'étang a été conforme à ce que nous attendions.

L'abaissement à son niveau hivernal habituel tout au long de l'année a permis la réalisation des travaux de la digue par l'ONF. Sous réserve d'une pluviométrie hivernale suffisante, il est maintenant venu le temps de la remontée au niveau haut. Une fois rempli, le plan d'eau devrait le rester en permanence grâce à la nouvelle configuration du déversoir ouvrant ainsi la voie vers une vraie vie biologique de l'étang.

La pêche fut difficile cette année par rapport aux autres années avec une irrégularité particulièrement marquée dans l'appétit des poissons qui, une grande partie de l'année, auront été à la recherche des zones les plus oxygénées et notamment la surface de l'eau.

Ce comportement est lié au problème d'eutrophisation du plan d'eau en conséquence directe des eaux polluées de la Marmande pour lesquelles notre dépôt de plainte et le suivi des procédures administratives et juridiques nous occupent encore, plus d'un an après identification d'une importante source de pollution.

Nos manifestations carpe, attendues sportivement et indispensables financièrement, auront connu un succès constant permettant d'abonder le budget des déversements de poissons qui, avec plus de 12 000 €, représente 150% du montant des différentes retombées de vente de cartes de pêche.

Parmi les actions menées qui bénéficient à tous, 2022 a été l'occasion de reconduire notre sortie ramassage de déchets en février et la remise en état de plus de 2km de chemins en bord d'étang avec l'aide technique de la municipalité pour le transport des matériaux. Nous la remercions à cette occasion pour son soutien varié tout au long de l'année.

Pour 2023, nous poursuivons l'expérience de la fenêtre de capture du brochet (prélèvement possible entre 60 et 80 cm) dont les effets sur la reproduction naturelle devraient s'accentuer avec l'immersion de la végétation. Nous prévoyons deux pêches de nuit carpe (20/4 au 23/4 et 28/9 au 1/10) ainsi qu'un seul enduro cet été (22/6-25/6). Devraient s'ajouter deux week-ends de compétition de pêche au feeder et une journée de concours de pêche à la carpe au zig. Côté interventions de terrain, nos frayères artificielles ont déjà été nettoyées en grande partie; il restera un dernier coup à donner en début d'année. Un dégagement de végétation de certaines zones pour augmenter l'accès pêche en niveau haut est également envisagé et en cours d'organisation sur la même période hivernale.

En 2024 notre association soufflera ses 110 bougies. N'hésitez pas à nous proposer des actions inhabituelles dès à présent.

Contacts : 06 89 97 93 63
Adresse mail : aappmacerillypirot@gmail.com
Facebook « Etang de Pirot »
site web fédération : https://www.federation-peche-allier.fr/profile/cerilly/

Enduro de pêche à la carpe

Apport de brochet

# ASC FOOTBALL

L'ASC football ??? On sait que de nombreux joueurs se rendent au stade Marcel Delaume ou au gymnase.

Par contre tout le monde ne sait pas que ce club a plus de 100 ans.

En effet, cette association d'amoureux du football, née en 1921, a fêté son centenaire cette année (décalage lié au covid oblige).

Ce ne fut pas une mais bien deux journées de fête, d'échanges, de partage, de rigolade qui se sont déroulées les 26 et 27 août derniers.

Le club (et ses bénévoles très investis) a organisé un concert, un tournoi intergénérationnel, une exposition des maillots, photos et calendriers. De longs moments d'échanges, de souvenirs avec quelques anecdotes croustillantes se sont déroulés au bord du terrain ou dans le local devant les vieux films des épopées des jaunes et bleus. Une remise de médaille pour les figures historiques du club, un repas dansant et pour marquer le coup, un feu d'artifice. Oui oui, un feu d'artifice, on n'a pas 100 ans tous les jours !!!

En plus de ce magnifique week-end exceptionnel, l'ASC œuvre au quotidien auprès des petits et des grands sous la houlette de sa présidente, Corinne Mazerat et de ses dirigeants.

Cette année encore, nous sommes en entente avec le club voisin de Lurcy Lévis. Ainsi nous encadrons des équipes de jeunes dans chaque catégorie excepté les U18 et nous avons 2 équipes séniors.

Les entrainements et matchs se déroulent selon les catégories et les semaines sur les terrains de Cérilly, Couleuvre et Lurcy-Lévis pour faire vivre toutes les infrastructures.

Il est vraiment appréciable de voir l'investissement des jeunes joueurs cérillois (qui sont l'avenir du club) à la hauteur de l'investissement de leurs éducateurs et des bénévoles.

Nouveauté cette année, l'ASC a remonté une équipe vétéran. Les joueurs de plus de 34 ans (et oui on peut encore jouer à cet âge-là), se retrouvent avec d'autres équipes du département pour effectuer des matchs amicaux et partager de nombreux souvenirs. Les joueurs courent moins vite mais l'ambiance est garantie.

Le prochain événement organisé sur la commune sera le tournoi Futsal dans la catégorie U11 qui se déroulera au gymnase de Cérilly le 21 janvier prochain à partir de 9h. Une belle manifestation avec de nombreuses équipes sur toute la journée.

Nous vous invitons à passer le temps d'une mi-temps, d'un match de jeunes ou de seniors pour profiter de l'énergie et de la sympathique ambiance qui règne au stade Marcel Delaume.

Si vous souhaitez des renseignements ou si vous désirez vous engager en faveur de l'ASC, n'hésitez pas à contacter Sylvain Gaumet au 06 10 43 64 92.

À bientôt au bord des terrains.

L'ASC Football fête ses 100 ans

# ASC JUDO

Après deux années très difficiles, la saison 2021/2022 fut pénible pour redonner confiance aux adhérents. En effet, de 50 licenciés environ les années passées, nous étions une petite trentaine fin juin 2022.

La reprise des cours pour la saison 2022/2023 s'est effectuée le mardi 13 septembre pour les plus jeunes de 18 heures à 19 heures 30 et le vendredi 16 septembre pour les autres, de 19 heures 30 à 21 heures.

Taïso, Jujitsu, self-défense et judo sont les disciplines enseignées.

Si vous désirez nous rejoindre, les deux premiers cours sont gratuits et sans engagement. La licence fédérale est de 41 € pour la saison, les cotisations du club pour le Taïso 80 €, pour le judo/jujitsu/ self défense 172 € pour la saison 2022/2023.

### Les manifestations de la saison 2022/2023 :

- Le samedi 26 novembre, compétition Interclubs au gymnase de Cérilly,
- Le dimanche 11 décembre, la bourse aux jouets et aux livres à la salle des fêtes,
- Le vendredi 16 décembre, Noël au dojo,
- Le vendredi 20 janvier 2023, dans le hall du gymnase, assemblée générale du club,
- En ce qui concerne la randonnée, le lieu et la date sont à fixer suivant le calendrier des compétitions, mais auront certainement lieu entre mars et début mai.

Peut-être aurons-nous le temps d'organiser une brocante, suivant le calendrier sportif.

Le gala de fin de saison se déroulera le vendredi 23 juin au dojo.

Le comité directeur, David, notre enseignant, les judokas ainsi que leurs parents, se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, et une bonne et heureuse année 2023.

Patrick Ribet, président de l'A S Cérilly judo

Ceinture Noire deuxième Dan de judo, jujitsu et disciplines associées.

# CÉRILLY HANDBALL

Créé durant l'automne 2021, le club « Cérilly Handball » a participé au championnat de l'Allier durant la saison 2021/2022. Constituée d'une douzaine de licenciés, cette équipe -11 ans s'est qualifiée pour les demi-finales du championnat mais s'est inclinée face à l'équipe d'Yzeure. La structure du club s'est renforcée au cours de la saison, ce qui a permis le bon déroulement de la saison tant en compétition qu'à l'entraînement.

Pour la saison 2022/2023, le nombre de licenciés a permis d'engager 3 équipes en championnat : -11 ans mixte, -13 ans filles et -13 ans garçons. Pour encadrer tous ces jeunes, le club va devoir continuer à se structurer avec de nouveaux dirigeants. De plus, les matchs de championnat au gymnase nécessitent du matériel tel qu'un ordinateur, et surtout un tableau d'affichage électronique avec score, temps de jeu et sirène de fin de match. Deux autres jeux de maillots sont nécessaires. Heureusement, la municipalité de Cérilly met à disposition suffisamment de créneaux de gymnase qui permettent à chaque équipe de s'entrainer 2 fois par semaine. D'ailleurs, un créneau handball adultes loisirs a été ouvert le jeudi soir de 18h15 à 19h30.

Le club de handball de Cérilly a bien grandi en un an et a, pour le moment, atteint ses limites; pour accueillir d'autres jeunes et notamment des filles et garçons -15 ans, il faudra l'arrivée de nouvelles bonnes volontés prêtes à s'investir autour de l'activité des jeunes.

# CÉRILLY PÉTANQUE

L'année 2022 marquait pour nous le retour au rythme « normal » de nos compétitions, après deux années plus que tronquées. Avec cette reprise, plusieurs anciens joueurs se sont remontés les manches et ont repris goût à la pétanque et sa convivialité. C'est ainsi que nous avons enregistré une quinzaine de recrues pour porter notre effectif à 30 joueurs dont une féminine. Nous avons donc pu engager deux équipes en championnat des clubs ainsi qu'en coupe du comité.

Nous avons également participé à la coupe de France avec une élimination au premier tour face à une belle équipe de Villeneuve. L'équipe 2 a été éliminée en quart de finale en coupe du comité et n'a malheureusement pas pu faire mieux qu'une 6e place dans une poule de 6 équipes en 3e division. Malgré les trente licenciés, l'effectif a parfois été insuffisant pour permettre d'espérer mieux. En revanche, l'équipe 1 a terminé première de sa poule de 1ere division, composée de 8 équipes. Cela lui a permis de participer à la journée des finales au boulodrome Christian Fazzino à Montluçon.

En parallèle, certains joueurs et joueuses ont représenté le club aux championnats d'Allier doublette, doublette mixte et triplette. La triplette FEVRE – DESHAYES – PINEL s'est ainsi distinguée par sa qualification pour le championnat AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) qui s'est déroulé au POUZIN en Ardèche.

Cette année marquait également le retour de notre Enduro ! Après deux années de « pause » il a fallu relancer la machine et comme chaque année, il a fallu se remonter les manches.

172 équipes masculines et 22 équipes féminines ont répondu présentes pour la 18e édition de l'enduro les 2 et 3 juillet. Ce sont ainsi pas loin de 600 joueurs et joueuses qui sont venus partager ce week-end de fête. Tous étaient ravis et nous ont adressé des messages de remerciement faisant chaud au cœur à la cinquantaine de bénévoles présents sur l'ensemble du week-end. N'oublions pas nos sponsors qui répondent toujours présents et, sans qui, rien ne serait possible.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous les 1 et 2 juillet 2023 pour la 19e édition !

Enfin, trois de nos fidèles bénévoles, André BION, Michel DELAUME et Eric COURROUX, ont été mis à l'honneur pour leur dévouement depuis toutes ces années et ont ainsi reçu la médaille de la Jeunesse et des Sports de l'Engagement Associatif. Bravo et merci à vous trois !

Vous aussi, vous pouvez faire partie de l'aventure (joueurs, bénévoles, sponsors,...) !

Le club vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Sportivement.

**Cérilly pétanque**

**Infos utiles**

Entraînements au parc des expositions de Cérilly les mardis et vendredis après-midi
Licences gratuites pour les femmes et cotisation de 35 € pour les hommes
Président : **MICHEL Daniel**, tél : **04 70 67 57 40**
Correspondance par mail : **tbouchere@gmail.com**
Nous suivre : **« AS Cérilly Pétanque »** ou **https://www.blogpetanque.com/ascerilly/**

Équipe 2

Équipe 1

# Club de gymnastique

Le club de gymnastique Cérilly-Theneuille propose un moment gymnastique douce ou tonique en musique tous les lundis de 18h à 19h depuis début septembre 2022 au dojo à Cérilly. Pour se faire, Marie-Christine nous guide grâce à ses compétences pour combler nos motivations aussi diverses que personnelles :

S'entretenir, Se relaxer, Se défouler, S'exprimer, Rencontrer et Rire

Marie Christine nous initie à la gymnastique d'entretien grâce à un mélange d'étirements, de renforcement musculaire, de gainage, d'assouplissements, de diminution des tensions dans la prise de conscience et sous le contrôle de notre respiration.

Les participantes vous le diront : **« avec la gym, nous cultivons le MPR (Moral, Physique et Relationnel) ».**

**Relationnel** car le vice-président national de la fédération Sport Pour tous a, le 29 janvier 2022 à Cosne d'Allier, récompensé Monique Perchat, présidente du club pendant 20 ans, d'une médaille d'or pour sa motivation à créer du lien en milieu rural.

**Relationnel** car les adhérentes se sont retrouvées au restaurant avec maris et amis pour partager un moment gastronomique au Cœur de Meaulne le 10 juin 2022.

**Relationnel** car nous sommes passées chez certains d'entre vous, vous proposer des tickets de tombola « panier gourmand de Pâques » dont l'heureuse gagnante a été Monique Touzet !

**Relationnel** car nous avons proposé une pause détente le 3 juillet 2022 après la randonnée de la Saint Pierre à Theneuille sur le stade avec notre autre animatrice Jennifer.

**Relationnel et Générosité** car le club de gym a participé à l'organisation d'une randonnée Theneuille-Cérilly au profit du Téléthon 2022 le samedi 3 décembre.

**Bienvenue à chacun en club ou lors de nos activités ouvertes à tous !**

Renseignements complémentaires auprès de Isabelle MAZERON au 06 32 56 84 15

Départ de la randonnée pour le téléthon

# Cérilly Aïkido RYU

L'aïkido est un art martial japonais sans compétition, qui vise à harmoniser le corps et l'esprit. Il se pratique à tout âge et convient aussi bien aux hommes qu'aux femmes, et respecte la condition physique de chacun.

Le club de Cérilly accueille les enfants, à partir de 8 ans, les jeudis de 17h15 à 18h15 et les adultes les mardis de 17h à 18h et les jeudis de 18h30 à 20h. Un cours adapté aux personnes en situation de handicap est en préparation pour le début de 2023.

Il est possible de commencer à tout moment de l'année et d'essayer gratuitement et sans engagement chaque jeudi de janvier, et de bénéficier, les autres mois, de deux séances d'essais, toujours gratuites et sans engagement.

Renseignements : Frank MAGNAVAL au 0470024617

aikicerilly@orange.fr

Facebook « cerilly aikido ryu »

# Aumance Tronçais Cyclisme

La 32ème édition de la boucle du Pays de Tronçais a eu lieu le samedi 23 avril avec départ et arrivée à Le Vilhain. Seulement 74 coureurs ont pris le départ (le covid étant encore d'actualité). Nous avons ensuite organisé l'épreuve de Villefranche d'Allier le 7 mai (50 engagés) et pour finir le prix du comité des fêtes à Tronget. Là aussi, chute des engagés (68) puisqu'en 2019 (date de la dernière course avant l'épidémie), ils étaient plus d'une centaine à se présenter sur la ligne de départ.

Nous reconduisons ces épreuves en 2023. La 33ème Boucle du Pays de Tronçais qui traverse la forêt aura lieu le samedi 22 avril (départ et arrivée à Hérisson).

La 32ème boucle de Tronçais de passage à Cérilly

# Annuaire

## MAIRIE

**Mairie de Cérilly**
1, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. : **04 70 67 52 00**
Mél. : **mairie@mairie-cerilly.com**

## URGENCES

**SAMU** : 15
**Pompiers** : 18 ou 112
**SOS Médecins** : 04 70 48 57 87
**SOS Ambulance** : 04 70 67 57 33
**Pharmacie** : 15
**Violences conjugales** : 3919
**Enfance maltraitée** : 119
**Disparition d'un enfant** : 116000
**SOS viols** : 08 00 05 95 95
**Gendarmerie** : 17 ou 04 70 67 51 76
**Hôpital** : 04 70 02 30 50
**Centre Anti-poison** : 04 72 11 69 11
**Drogue info service** : 08 00 23 13 13
**Enedis :** 09 726 750 03
**GRDF** : 0 800 47 33 33

## UTILE

**Agence postale** : 3631
**Collège** : 04 70 67 50 95
**Communauté de communes** : 04 70 67 59 43
**Ecole élémentaire** : 04 70 67 51 59
**Ecole maternelle** : 04 70 67 52 78
**Etude Notariale** : 04 70 67 50 01
**Maison des Services Au Public** : 04 70 67 38 07
**Médiathèque** : 04 70 67 51 27
**Trésorerie Montluçon** : 04 70 02 29 80
**SEA (eau et assainissement)** : 04 70 06 50 51
**SEA (astreintes)** : 06 73 88 96 35
**SICTOM (ordures ménagères)** : 04 70 66 21 51

## SANTE

**Ambulance - Taxi - Pompes funèbres**
Cérilly Ambulance
57, avenue Jean Jaurès
Tél. 04 70 67 57 33

**Chirurgiens Dentistes**
NADOT Marie-Laure et Laurent
3, rue du Square
Tél. 04 70 67 52 67

**EHPAD**
La Vigne au Bois
Tél. 04 70 67 50 29

**Infirmières**
Maison Médicale de Cérilly
60, avenue Jean Jaurès
Tél. 04 70 67 92 31

**Centre Médico Psychologique**
12 avenue du 11 novembre
Tél. 04 70 67 55 41 ou 04 70 02 26 33

**Médecin Généraliste**
DESRICHARD Jean-Christian
4, rue du Pré Bretet
Tél. 04 70 67 52 51

**Kinésithérapeute**
MUSCA Constantin
Maison Médicale de Cérilly
60, avenue Jean Jaurès
Tél. 06 83 20 84 68

**Pédicure Podologue**
BLIN Gervin
Maison Médicale de Cérilly
60, avenue Jean Jaurès
Tél. 04 70 67 19 43

**Pharmacie**
Pharmacie Nouvelle
12, place Péron
Tél. 04 70 67 50 08

**Vétérinaire**
ARPIN Stefan
5, rue du Square
Tél. 04 70 67 50 03


## Bulletin municipal de Cérilly

Mairie de Cérilly, 1, Place de l'Hôtel de Ville, 03350 Cérilly
**Directeur de la publication :** Monsieur Le Maire, Fabien Thevenoux
**Conception, mise en page :** Commission Communication
**Impression :** TYPOCENTRE - Montluçon
**Dépôt légal à parution :** janvier 2023

# La municipalité vous informe

La Mairie de Cérilly vous accueille, 1, Place de l'Hôtel de Ville :

- le lundi, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- le mercredi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h sauf juillet et août

Tél. : **04 70 67 52 00** - Mél. : **mairie@mairie-cerilly.com**

Vous trouverez toutes les infos sur notre site web
**http://mairiecerilly.fr/**

Découvrez notre page Facebook, restez informés et suivez nos actualités !

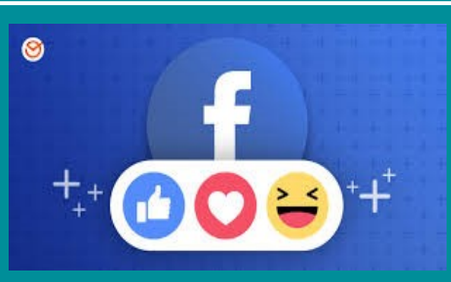

**https://www.facebook.com/VilleDeCerilly/**

La commune de Cérilly utilise l'application mobile **IntraMuros** pour vous informer et vous alerter.

Disponible sur Google play

IntraMuros

Disponible sur App Store